Cim
UNE VILLE POUR TOUS
N° 739 15 JANVIER 2013
ville-cesson-sevigne.fr
CESSON SÉVIGNÉ
une ville pour tous

À LA UNE

LES LIVRES VOYAGEURS ONT PRIS LEUR ENVOL

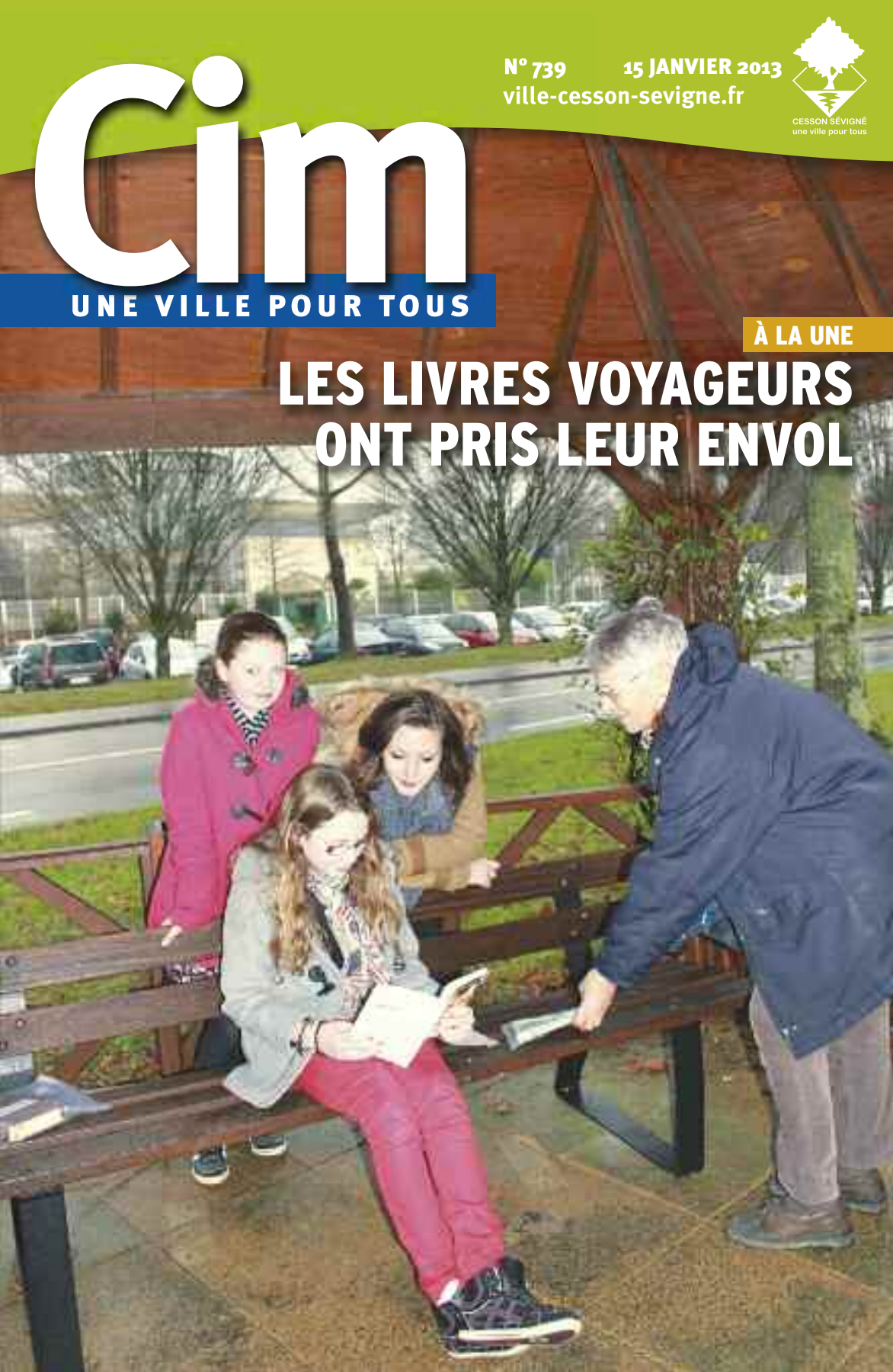

INFOS PRATIQUES

URGENCES

- CENTRE ANTI-POISONS **02 99 59 22 22**
- POLYCLINIQUE SÉVIGNÉ **08 25 74 35 50**
  Service d'urgence 24 h/24 . **02 99 25 52 49**
- GENDARMERIE **02 99 83 14 90**
- POLICE MUNICIPALE **02 99 83 52 00**
  ..... **06 09 35 73 92**
- POMPIERS **18**
- SAMU 35 ..... **15**
- URGENCE sans abri **115**
- VÉOLIA, numéro d'astreinte assainissement et eau potable **0 811 902 902**

(coût de l'appel depuis une ligne fixe : 7,8 centimes l'appel puis 2,8 centimes la minute).

MAIRIE

www.cesson-sevigne.fr

- Lundi : 8h30-12h • 13h-18h
- Du mardi au jeudi : 8h30-12h • 13h-17h15
- Vendredi : 8h30-16h (journée continue)
- Samedi : 9h30-12h (permanence État Civil)

Téléphone **02 99 83 52 00**
Télécopie **02 99 83 46 63**
Mél ..... mairie@ville-cesson-sevigne.fr

DÉCHETTERIE

- Lundi au samedi : 9h-12h et 14h-18h (fermée le jeudi après-midi)
  Appel gratuit **0 800 01 14 31**

VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

- Violences conjugales : ..... **02 99 54 44 88 24h/24 et 7j/7**
- CIDFF 35 (Centre d'information sur les droits des femmes et des familles) : **02 99 30 80 89**

PHARMACIES DE GARDE

Veuillez composer le 32 37.

LES ÉLU(E)S À VOTRE ÉCOUTE

Le maire, Michel Bihan, reçoit sur rendez-vous, chaque jeudi de 8h30 à 10h30.
Téléphone **02 99 83 52 00**

Les élu(e)s sont à votre écoute chaque samedi, de 10h à 12h, dans l'ancienne salle des mariages de la mairie, au rez-de-chaussée. Entrée côté place de La Poste.

Permanences :

- Jusqu'au 20 janvier : Marie-Thérèse TAUPIN
- Du 21 au 27 : Alain THOMAS
- Du 28 au 3 février : Christian ANNEIX

POUR CONTACTER VOS ÉLU(E)S

Contactez le maire
michel.bihan@ville-cesson-sevigne.fr

Contactez les conseillers délégués

- **Délégué au plan communal de déplacement :** michel.lozachmeur@ville-cesson-sevigne.fr
- **Délégué à l'agriculture, aux espaces verts et aux jardins :** luc.brient@ville-cesson-sevigne.fr
- **Déléguée aux associations solidaires et de développement :** marie-jeanne.yvinec@ville-cesson-sevigne.fr
- **Déléguée aux actions sociales :** odile.renault@ville-cesson-sevigne.fr
- **Déléguée à l'emploi et à l'insertion :** christiane.piot@ville-cesson-sevigne.fr
- **Délégué à la commission d'accessibilité des personnes handicapées et à la commission d'attribution des logements sociaux** : miche.avril@ville-cesson-sevigne.fr
- **Déléguée aux associations culturelles et aux jumelages :** jocelyne.thomas@ville-cesson-sevigne.fr
- **Délégué à la culture numérique :** jean-claude.ribière@ville-cesson-sevigne.fr
- **Déléguée à la petite enfance :** karima.bezza@ville-cesson-sevigne.fr
- **Déléguée à l'éducation :** annie.seveno@ville-cesson-sevigne.fr
- **Délégué à la vie citoyenne :** johann-christoph.claret-roller@ville-cesson-sevigne.fr
- **Déléguée au développement économique et aux commerces :** martine.messarra@ville-cesson-sevigne.fr
- **Délégué au budget et à la communication numérique :** david.freyermuth@ville-cesson-sevigne.fr
- **Délégué à la valorisation du patrimoine :** denis.bahon@ville-cesson-sevigne.fr
- **Déléguée aux associations sportives :** fabienne.jeuland@ville-cesson-sevigne.fr

À DÉCOUVRIR

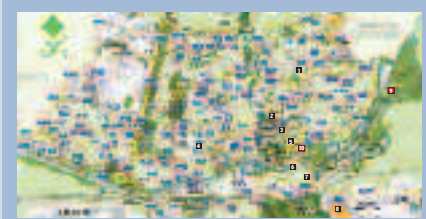

En milieu de CIM, le plan des défibrillateurs installés sur la Commune.

CONSEIL MUNICIPAL

La séance du prochain conseil municipal aura lieu **le mercredi 30 janvier à 19h.**

ÉDITORIAL

PAR MICHEL BIHAN

LE DEVOIR D'ACCUEIL

Chaque début d'année, les chiffres tombent, juste quelques jours avant une nouvelle séquence du recensement de 8 % de la population sondée sur l'évolution de sa situation à partir du 17 janvier :

- **15 975 habitant(e)s à Cesson-Sévigné, fin 2012, soit 51 de plus qu'il y a un an et 122 qu'il y a 3 ans ;**
- **7 138 logements comptabilisés contre 6 541 en 2010.**

Autrement dit, en 3 ans, malgré 617 logements nouveaux, 122 habitant(e)s supplémentaires se sont installés. Cette faible progression de population peut surprendre face à l'offre de logements.
Cependant, elle correspond bien à la statistique déjà connue : pour maintenir la population à son niveau, 200 logements nouveaux sont nécessaires chaque année !

Comment cela s'explique-t-il ?

Le nombre moyen d'habitant(e)s par foyer baisse encore de 2,09 à 2,04 en un an. Il se situait à 2,19 en 2010 et à 3,46 en 1970.
Notre société évolue. Les familles monoparentales sont de plus en plus nombreuses, les séparations de couples aussi ainsi que leur recomposition, sans oublier les personnes seules.
Il n'est pas rare aujourd'hui d'observer une demande de deux appartements par une famille qui se divise, mère et père accueillant les enfants à tour de rôle.
Dans notre ville qui jouxte le campus universitaire de Beaulieu et accueille plusieurs grandes écoles, les résidences étudiantes s'accroissent, contribuant à la dynamique du logement sans augmenter la moyenne numérique d'occupation.
Plus que jamais, nous devons assumer notre responsabilité d'élu(e)s pour répondre à celles et ceux qui frappent à notre porte pour s'installer chez nous. Ce devoir d'accueil, la grande majorité des Cessonnais(e)s a toujours su le remplir au fil des générations malgré quelques voix discordantes appelant au repli sur soi.

De 1970 à 2000, la population est passée de 3 300 à 15 000 personnes faisant, à l'époque, de Cesson-Sévigné, la 2e Ville de l'agglomération rennaise. Depuis, Bruz nous a dépassés en adoptant dès la fin des années 90 un rythme de construction de logements très soutenu.
En signant, comme 37 des 38 communes de la métropole, le Plan Local de l'Habitat en 2006, nos prédécesseurs ont relancé la mécanique. Les réalisations des Hauts-de-Bray et de Monné-Decroix sont issues de cette démarche poursuivie par le renouvellement urbain de la rue de Rennes.
L'attractivité de notre ville est si forte qu'elle s'est engagée avec plusieurs partenaires dans une démarche de 30 années de développement maîtrisé dans tous les domaines : emploi, habitat, équipements et services, respect de l'environnement, mixité sociale(1) et générationnelle…

Les signes positifs sont là : reprise des naissances, réouverture de 4 classes après plusieurs rentrées scolaires marquées d'une fermeture, 2 micro-crèches municipales ouvrent ces prochains mois, vif intérêt malgré un contexte national difficile de promoteurs et constructeurs à investir chez nous tant dans le logement que l'immobilier de bureaux.
Trente ans, c'est long, mais rien ne se fait hors de la durée et de la ténacité.

(1) La Préfecture vient de nous confirmer le nombre de logements locatifs sociaux décomptés sur notre commune : 1 057, soit 14,8 % du parc total de 7 138.

Site internet de Cesson-Sévigné

www.cesson-sevigne.fr

Chaque jour, suivez l'actualité de votre ville !

. Jeu concours : gagnez des places pour des spectacles

. Retrouvez des reportage photos et vidéos (cross du collège, la braderie...)

. Rejoignez-nous sur Facebook et Twitter

SOMMAIRE

En direct de la municipalité

À la une 6
Conseil municipal 8
Conseil communautaire 13
Informations municipales 14
La page de l'opposition 24

Actualités de la commune

Arrêt sur images 30
Développement durable 33
Zoom économique 36

Le petit Cim

Dates à retenir 37
Jeunesse 38
Culture 40
Sports 45
Associations 47
Cinéma 49

CIM - Une ville pour tous

CIM • CESSON INFORMATIONS MUNICIPALES
Retrouvez le CIM – Une ville pour tous sur le site internet de la ville : www.ville-cesson-sevigne.fr

- Directeur de la publication : Michel Bihan.
- Élue référente : Sylvie Marie-Scipion, adjointe à la communication, aux jumelages et aux nouvelles technologies.
- Responsable de la communication : Nathalie Coldefy – Coordination et rédaction : Florence Thierry. **communication@ville-cesson-sevigne.fr** – Tél. : 02 99 83 52 00.
- Direction artistique et réalisation : La Manivelle (www.la-manivelle.com). Impression : Imprimerie des Hauts de Vilaine - Distribution : DQP – Tél. : 02 99 62 46 74.
- Couverture : service Communication Ville de Cesson-Sévigné.
- Parution bi-mensuelle. Prix au n° : 1,10 € - Abonnement : 40,80 € - Vente uniquement à la Mairie.
- Tirage : 9 000 exemplaires – Dépôt légal : à parution – Commission paritaire et ISSN : en cours.
- Le "CIM – Une ville pour tous" est imprimé sur du papier PEFC, certifié gestion durable des forêts.

REMISE DES DOCUMENTS pour le **CIM du 1er février : mercredi 16 janvier avant 12h.** Pour le **CIM du 15 février : mercredi 30 janvier avant 12h,** par mél : communication@ville-cesson-sevigne.fr

LES LIVRES VOYAGEURS ONT PRIS LEUR ENVOL

C'est parti pour les livres voyageurs ! Le premier lâcher a eu lieu mercredi 19 décembre. Une soixantaine de livres a été disséminée dans la Commune.

Une vingtaine de personnes a répondu à l'appel à la mairie pour le lancement de cette opération organisée pour la 1re fois à Cesson-Sévigné par le service Social et la Médiathèque. *"Si vous trouvez un livre, lisez-le puis remettez-le dans sa pochette et relâchez-le dans un lieu public de la commune pour qu'un autre lecteur le découvre à son tour"* a expliqué Anne-Marie Herblin, adjointe chargée de l'action sociale et des solidarités. Les livres ont été choisis par la Médiathèque. Des livres pour tous les goûts pour adultes, adolescents et enfants. *"C'est un lien social à travers la lecture, c'est un livre qui va voyager dans la commune,* a commenté

Le lancement des livres voyageurs a eu lieu mercredi 19 décembre.

Les participants ont choisi les livres parmi la sélection réalisée par la médiathèque.

Anne-Marie Herblin, *Le Rheu a déjà mis en place cette idée. Vu les bons retours, Cesson-Sévigné l'a fait aussi.*" Parmi les personnes présentes, Marie-Annick a choisi un livre : *"Je vais le lire avant de le déposer,* a-t-elle indiqué, *je le mettrai peut-être dans un jardin de la mairie.*" Charles en a sélectionné 3 : *"Je vais en lire un et en déposer deux dès aujourd'hui. J'avais entendu parler de cette idée au Rheu et je trouve ça très intéressant de le faire à Cesson-Sévigné."*

Les participants ont bien accueilli le principe des livres voyageurs. Avec déjà une 1re remarque : insérer une feuille de route dans chaque livre pour connaître son parcours dans la commune. Certains étaient même venus avec leur propre livre à déposer. Une autre idée à creuser…

Un 2e lâcher de livres voyageurs est déjà programmé au Printemps.

Avez-vous repéré un livre voyageur ?

COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU 19 DÉCEMBRE

Le Conseil municipal est informé

Par M. le Maire

- de la notification par le Tribunal Administratif de Rennes de deux recours contre l'arrêté préfectoral du 31 août 2012 déclarant d'utilité publique le projet de réalisation de la ligne b du métro et mettant en compatibilité les dispositions des PLU de Rennes, Saint-Jacques et Cesson-Sévigné. Les recours émanent de l'Association Muse de Rennes et de la Société GIAT Industrie de Versailles ;
- de la situation du local commercial au 1 rue de la Fresnerie ;
- d'un article du journal "Maire Info" du 7 décembre 2012 sur les fonctions d'assesseur inhérentes à l'exercice du mandat de Conseiller municipal ;
- de l'information sur l'activité d'élimination des déchets par Rennes Métropole à la suite du rapport annuel de 2011 ;
- de l'action de la Police municipale dans le cadre de l'arrestation de 2 jeunes mineurs soupçonnés d'avoir commis 16 faits de délinquance dont 6 vols de scooters ;
- des DIA présentées en Mairie depuis la dernière séance du Conseil municipal et sur lesquelles il n'y a pas eu lieu d'exercer le droit de préemption urbain reconnu à la Ville.

Par Alain Thomas des modifications des lignes de bus à Cesson-Sévigné dans le cadre de la nouvelle délégation de service public avec la société Kéolis.

Trois questions orales sont posées :

- **Anne-Sophie Durand,** pour le groupe du centre et de la droite, pose une question relative aux désagréments occasionnés par les déplacements de 2 arrêts de bus desservant les lignes 34 et 67 dus à des travaux qui n'ont pas encore débuté. Les travaux vont-ils commencer ? **M. le Maire répond :** la ligne de Brécé a été détournée pour passer par la Monniais. Cela causait des désagréments et des déplacements d'arrêts ont été réalisés. Des travaux vont être réalisés rue de la Fontaine dans le cadre du passage de la LGV donc rien ne sera définitif avant la fin de ces travaux. Il est vrai qu'au moment de l'affluence cela pose des problèmes. La situation est cependant atténuée du fait du déplacement de l'arrêt des cars scolaires.
- **Françoise Gobaille,** pour le groupe du centre et de la droite, pose une question relative à la sécurité sur la commune. Par 2 fois des questions avaient été posées sur la délinquance et jamais il n'y a eu un débat public sur ce sujet. Un article de Ouest France du 6/12/2012 relate les propos du Colonel commandant le groupement de gendarmerie d'Ille-et-Vilaine annonçant la recrudescence de la délinquance en Ille-et-Vilaine, notamment à Cesson-Sévigné. Il aurait par ailleurs proposé à différents Maires d'Ille-et-Vilaine d'établir des conventions de participation citoyenne. La Mairie de Cesson-Sévigné envisage-t-elle des actions pour essayer de sécuriser la Ville ? **M. le Maire répond** que c'est par de tels propos que les habitants s'inquiètent, qu'il n'intervient jamais publiquement sur le problème de la sécurité. Il précise que la mairie de Cesson n'a pas reçu le courrier de la gendarmerie. Il n'y a aucune raison de cibler Cesson-Sévigné. Cela part d'une mauvaise intention et qu'il n'y aura pas de débat sur le sujet.
- **M. le Maire indique** que beaucoup de personnes l'ont interpellé pour demander comment il pouvait laisser paraître dans le CIM (page de l'opposition) des caricatures non signées. M. le Maire précise qu'il

COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU 19 DÉCEMBRE

a laissé ces dessins pour montrer comment agissait l'opposition et rappelle que le règlement intérieur du bulletin municipal indique qu'il faut respecter les personnes, le Maire, les Conseillers municipaux, le personnel. **Sylvie Marie-Scipion** souligne que les caricatures sont licites dans un journal si elles s'expriment dans un cadre précis prévu par la ligne éditoriale (comme Le Monde, etc) ce qui n'est pas le cas du CIM. Elle rappelle le règlement intérieur du CIM et la fonction de la page réservée à l'opposition qui doit être la base d'un débat démocratique. Les caricatures n'apportent rien au débat démocratique. Elle précise également que l'opposition a le droit à un article de 2 000 signes et que régulièrement l'article paru est de 4 000 signes. **Jean Pierre Borely** répond que la caricature n'est pas une injure, l'opposition dit ce qu'elle a à dire, que le Maire n'a pas à dire ce que l'opposition doit mettre dans le CIM. **M. le Maire répond** que l'opposition du Conseil municipal transforme le bulletin municipal en sorte d'invectives, de caricatures. Il est nécessaire de rétablir de la justesse et éviter la dérive polémique. **Françoise Gobaille** répond que la caricature était très légère, le dessin est incisif et par un dessin le message passe mieux. Quant aux 4 000 signes, il faut les comparer aux pages que la majorité remplit. Elle précise que juridiquement, la page devait être publiée. **M. le Maire répond** qu'il n'était pas obligé mais il voulait montrer de quoi était capable l'opposition.

Le Conseil municipal a ensuite pris les décisions suivantes :

Approuve à l'unanimité

- la prolongation auprès de Rennes Métropole de la durée de mise en réserve foncière jusqu'au 1er avril 2014 de la propriété sise au lieu-dit La Gaudais à Cesson-Sévigné et **autorise M. le Maire** à signer un avenant n° 1 à la convention de mise en réserve avec Rennes Métropole ;
- le déclassement des Routes départementales n°386 et n° 175 (boulevard des Alliés) à la Ville par le Conseil général d'Ille et Vilaine et **autorise** M. le Maire à signer le procès-verbal de remise ;
- la remise gracieuse (334 €) de la pénalité de retard concernant le versement de la taxe d'urbanisme pour une entreprise.

Autorise à la majorité (25 voix Pour, 8 voix Contre) M. le Maire à signer la convention de suivi technique des études et travaux de rétrocession des équipements communs dans le domaine public communal du programme immobilier Kermarrec-Nexity "Chroma" (1 rue du Petit Marais).

Autorise à l'unanimité M. le Maire

- à déposer, au nom et pour le compte de la commune, un permis de démolir une ancienne maison d'habitation existante sur la parcelle Y21 (La Pommeraie) dans le cadre de l'aménagement de la nouvelle aire d'accueil des gens du voyage ;
- à signer la convention de partenariat entre la ville de Cesson-Sévigné et l'association "Cesson Jardins" dans le cadre de la création de nouveaux jardins familiaux de partage, route de la Valette ;
- à signer au nom, et pour le compte de la Commune, les projets de convention d'occupation du domaine public avec la société SFR d'une durée de 12 ans renouvelable à partir du 1er janvier 2013 pour l'exploitation d'équipements techniques : rue de la Chalotais, église Saint-Martin, château d'eau du Roquet ;
- à conclure un avenant n°7 à la convention de transfert du service Collecte et traite-

COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU 19 DÉCEMBRE

ment des déchets ménagers entre Cesson-Sévigné et Rennes Métropole ;
- à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement sur la base de crédits présentés avant le vote du Budget Primitif 2013 pour un montant global de 1 245 939,45 € représentant 15% du budget d'investissement de la Ville voté en 2012.

Décerne acte
- de l'information sur la délivrance des bourses communales auprès des étudiants Cessonnais durant l'année 2012 (22 dossiers instruits, 9 500 € de bourses allouées) ;
- de l'information sur la délivrance de la Bourse "Coup de Pouce" aux jeunes Cessonnais âgés de 10 à 25 ans (3 projets subventionnés en 2012 représentant 1 000 € d'aides) ;
- de la modification du règlement intérieur de la Maison de l'Enfance ;
- des orientations budgétaires de la majorité municipale pour l'année 2013 après l'instauration d'un débat, pour les Budgets des Services publics eau potable, assainissement et assainissement non collectif.

Décide à l'unanimité
- de verser sur le Budget 2012 un fond de concours aux initiatives Cessonnaises d'emplois jeunes à l'OCC Basket (2 398,05 €), l'OCC Football (5 194,81 €), l'OCC Tennis (5 898,20 €), l'OCC Volley (3 636,66 €), l'OCC Tennis de table (7 789,07 €), l'OCC Triathlon (5 000 €) plus un complément de 1 482,97 € à l'OCC Tennis, l'OCC Tennis de Table et l'OCC Volley ;
- de verser sur le Budget 2012 dans le cadre des subventions au sport de haut niveau un complément de 2 767,20 € au Club Cesson-Rennes Métropole Handball ;
- de dénommer la voie qui desservira les logements du programme Parc de la Rivière (rue de la Doenna au Boulevard des Alliés) "Rue du Lin".

Fixe à l'unanimité l'actualisation des loyers sociaux communaux gérés par Habitat 35 à compter du 1er janvier 2013 à + 2,15 %.

Adopte à l'unanimité
- les mesures concernant le personnel communal (cas de recrutement des agents non titulaires de droit dans la Fonction Publique Territoriale, autorisation d'absence pour le don de plasma et de plaquettes et aménagement de poste à la Piscine) ;
- l'extension du paiement par CESU aux Accueils de Loisirs sans Hébergement des enfants de moins de 6 ans à compter du 1er janvier 2013.

Vote à l'unanimité
- un crédit supplémentaire de 500 € pour permettre le versement des subventions d'aide aux séjours ;
- les décisions modificatives du Budget Principal de la Ville, à savoir:
  - le transfert en section d'investissement des mandats et crédits engagés en fonctionnement pour un montant de 211 685,38 € ;
  - le redéploiement des crédits prévus pour l'acquisition d'un logiciel de gestion des prestations liées à l'enfance et à la famille ;
  - les travaux en régie supplémentaires à hauteur de + 70 000 € de fonctionnement.

Vote à la majorité (25 voix Pour, 8 voix Contre) l'évolution des tarifs communaux en 2013 pour le service Eau Potable.

Vote à l'unanimité l'évolution des tarifs communaux en 2013 pour les services Assainissement Collectif et Assainissement Non Collectif.

Modification des lignes de bus à Cesson-Sévigné à partir de septembre 2014

Alain Thomas, adjoint chargé de l'intercommunalité, des relations avec Rennes Métropole a présenté en information les modifications des lignes de bus avec l'apparition de lignes intitulées "des lignes Cristal". Le concept des lignes Cristal développe encore celui des lignes majeures à haute qualité de services : fréquences plus attractives, plus simples et plus facilement communicables.
À partir de septembre 2014, la ligne 6 va changer d'itinéraire : elle va aller jusqu'à la Rigourdière au lieu d'aller à la base de loisirs. Il y aura beaucoup plus de lignes le dimanche. Les habitants de Dézerseul ne sont pas oubliés : ils seront desservis par la ligne 10.
La desserte de la ZI Sud-Est va être modifiée avec la restructuration de la ligne 11 en septembre 2014. Elle sera prolongée à chaque départ en semaine hiver et été jusqu'au métro La Poterie.
À la rentrée 2016, la ligne 6 deviendra Cristal ainsi que la ligne 1, qui va de Cesson-Sévigné à Chantepie.

Dénomination de rue

Dans le cadre du renouvellement urbain sur le secteur à l'arrière du programme Monné-Decroix, il s'est avéré nécessaire de dénommer une nouvelle rue partant depuis la rue de la Doenna et allant se connecter au boulevard des Alliés pour des raisons de bonne organisation de l'adressage. Après recherche sur la toponymie ancienne, la rue du Lin a été choisie. Le lin est une plante que l'on retrouvait autrefois dans ce secteur des prairies bordant la Vilaine.

Délivrance des bourses communales

17 bourses communales ont été octroyées à des étudiants cessonnais pour l'année 2012. Sur les 22 dossiers présentés, 4 ont été refusés compte tenu du dépassement du revenu imposable, 1 bourse acceptée n'a pas été versée, l'étudiante n'ayant pas pu se rendre à son stage.

Délivrance de la bourse "Coup de pouce"

Le Conseil municipal, lors de sa séance du 25 mai 2012, a décidé la création d'un dispositif de Bourse projet pour les jeunes Cessonnais âgés de 10 à 25 ans dénommé "Coup de pouce". Une enveloppe de 1 000 € a été inscrite au budget 2012. En juillet dernier, la commission Jeunesse a accordé une bourse de 400 € pour un projet intitulé "Contes et rencontres à travers les Amériques". Cinq dossiers ont été déposés depuis juillet. La commission réunie le 12 décembre dernier a choisi de subventionner 2 projets à hauteur de 300 € chacun, considérant que les autres ne remplissaient pas les critères définis dans la délibération. Les projets subventionnés sont les suivants : "Eurotrip", qui a rassemblé 4 étudiants de 18 ans, dont l'objet était un voyage dans différentes capitales européennes et "Catch up" qui rassemble 5 lycéens de 16-17 ans. L'objet : sortir un CD 5 titres afin d'avoir une maquette à présenter à des organisateurs de concert.

LES DÉCISIONS DU CONSEIL

Convention de partenariat entre la ville de Cesson-Sévigné et l'association "Cesson jardins"

Depuis 1986, la Commune dispose de 14 jardins familiaux situés à la Boulais. L'objectif de ces jardins était de permettre à des Cessonnais ne disposant pas de jardin d'avoir une parcelle leur permettant une culture potagère familiale. *"Afin de répondre aux nombreuses demandes des Cessonnais et dans le cadre d'une démarche environnementale et de lien social, la Municipalité a souhaité créer de nouveaux jardins"* a souligné Luc Brient, conseiller municipal délégué à l'agriculture, aux espaces verts et aux jardins.
Ces jardins devant avoir une vocation plus collective pour favoriser le lien social, l'échange des savoirs et le travail en partenariat notamment avec les écoles, les maisons de retraite ou les centres de loisirs, il a été décidé de changer la dénomination de jardins familiaux en jardins de partage. De nouveaux jardins de partage ont été créés, route de la Valette à proximité du Manoir de Grippé, en bordure de Vilaine. *"D'une superficie utile de jardins de 2 300m², cet espace clôturé pourra accueillir plus d'une vingtaine de jardins de partage modulables."* L'absence de clôture entre les jardins garantira cette modularité de l'espace dans le temps. Ces nouveaux jardins disposeront d'un abri de jardin commun pour l'ensemble des jardiniers, de composteurs et de récupérateurs d'eau communs et de toilettes sèches.
Afin d'assurer la gestion quotidienne de l'ensemble des jardins de partage de la Ville, il a été décidé la signature d'une convention avec l'association "Cesson Jardins" qui aura pour objectif de veiller au bon fonctionnement des jardins et de développer des actions de lien social autour des jardins.

Paiement par chèques emploi service universel (CESU) pour les accueils de loisirs sans hébergement (ALSH) des enfants de moins de 6 ans

Afin d'améliorer le service rendu aux usagers en terme de simplification de paiement, il a été proposé au Conseil municipal l'extension du paiement par CESU aux ALSH des enfants de moins de 6 ans à compter du 1er janvier 2013.

COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU 20 DÉCEMBRE

Décisions prises en bureau du 6/12/2012

Aménagement et habitat : subvention de 2 543 933 € aux promoteurs : 11 dossiers ; 212 logements concernant l'aide à la surcharge foncière pour plafonner le prix de vente d'un logement individuel à 1 800 € le m² de surface habitable et 1 900 € pour un logement collectif soit une aide à la surface habitable de 128 € le m² en ZAC et 175 € en renouvellement urbain ; l'aide à l'acquisition 4 000 à 10 000 € par ménage versée au promoteur ; la prise en charge des honoraires de la certification "Habitat et Environnement" délivrée par Cerqual.
Transports collectifs : ligne B du métro : subvention de 495 399 € d'État encaissés pour le développement numérique : projet Korrigo Services.
Culture et rayonnement métropolitain : Centre des Congrès : subvention de l'État de 994 302 € (1re phase des études de maîtrise d'œuvre 2011/2013).

Décisions du Conseil communautaire du 20 décembre 2012

Développement durable du territoire : subvention à Alec-Clé : prolongation d'un an du contrat. Agenda 21 : rapport sur la situation en développement durable. Pôle Loire Bretagne : Adoption du Programme de travail 2013 avec 5 axes : accessibilité ferroviaire aéroportuaire portuaire et logistique du grand ouest, recherche enseignement supérieur innovation, développement économique, travail en commun sur les dispositifs nationaux et européens, coproduction de nationaux et européens, coproduction de prospective des agences d'urbanisme et de la participation financière de Rennes Métropole de 32 090 €.
Culture : Champs Libres : subvention 2013 de 2 017 660 € à l'Espace des Sciences.
Développement économique : subvention de 787 220 € à Rennes Atalante pour 2013 ; 1 901 750 € à l'office de tourisme de Rennes Métropole.
Voirie et infrastructures : axe Est-Ouest : 2e tranche mail François Mitterrand, lots enrobés.
Mobilités, transports collectifs : déviation des réseaux France Télécom de 3 795 241 €. Réseau Star et Handistar : Rapport d'activités 2011 pour l'accessibilité des personnes handicapées.
Cohésion sociale : subvention Apras (association pour la promotion de l'animation sociale) de 100 000 € pour 2013 ; convention 2013/2015. 2 500 € à l'association Point Barre pour la réalisation d'un film sur les difficultés des jeunes "Génération galère".
Valorisation des déchets ménagers : projet 2013/2015 : miniwaste (minimisation des déchets).
Administration générale :
Personnel : à partir du 1er janvier 2013 participation financière à la protection sociale complémentaire aux agents communautaires ayant souscrit un contrat labellisé au titre de risque de prévoyance et ou risque santé ; voir conditions.
Taxe professionnelle communautaire : attribution de compensation aux communes. Total 37 189 367 €. Pour Cesson-Sévigné : 2 116 910 €.
Dotation de solidarité communautaire (DSC) : 29 449 392 € au total. Pour Cesson-Sévigné : 768 333 €.

Budgets primitifs 2013

Budget principal. Fonctionnement. Dépenses réelles : 221 133 010 €, augmentation de 2,9 % mais simplement de 1,18 % car 5 000 000 € ont été versés en supplément au budget transport pour anticiper sur la ligne B du métro. 66 639 900 € reversés aux communes DST et ACTP. Recettes réelles (hors dépenses d'ordre constituées par l'amortissement) : 118 400 € 267 ; trois recettes majeures : fiscalité économique 86 188 000 € et fiscalité ménage 81 509 000 € et dotation globale de fonctionnement 57 964 000 €. **Investissement.** Dépenses réelles : 110 660 740 € (la moitié allant à des subventions d'équipements : Plan Local Habitat, LGV. enseignement supérieur, recherche, Zac, action économique vélo). Recettes réelles : 64 675 350 € dont 30 % recours à l'emprunt.
Budget annexe transport. Fonctionnement. Dépenses réelles : 142 207 000 € (+ 3,6 %). La moitié concerne l'exploitation du réseau Star et Handistar. Recettes réelles : 139 130 000 € dont 92 200 000 € pour le versement transport et 41 600 000 € du budget principal. **Investissement.** Dépenses réelles : 86 902 400 € (les 2/3 pour la ligne B du métro). Recettes réelles : 39 785 100 €.
Budget annexe ordures ménagères. Fonctionnement. Dépenses réelles : 40 073 500 €. Recettes réelles : 41 643 400 €.
Ces budgets ont été votés à l'unanimité (5 abstentions).

15 975

C'est le chiffre officiel de la population totale cessonnaise au 1er janvier 2013, soit + 51 habitants par rapport au 1er janvier 2012, date à laquelle le chiffre officiel s'établissait à 15 924 habitants.
On peut refaire le même constat que l'an dernier, à savoir que la démographie cessonnaise est en croissance "molle".
Les données communiquées par l'INSEE confirment deux tendances de fond (que l'on retrouve en milieu urbain de façon générale) :

- le nombre moyen de personnes par foyer baisse à nouveau et se situe à 2,047 (2,093 l'an dernier) ;
- le nombre de logements poursuit sa hausse et dépasse la barre des 7 000 logements avec 7 138 unités, soit + 3,38 % par rapport à 2012.

Ces deux données soulignent une réalité sociodémographique : plus les ménages sont petits plus il faut construire de logements pour les loger.

Cependant, on retiendra que même avec une évolution démographique faible de + 51 habitants, Cesson résiste au phénomène de décohabitation en ne perdant pas d'habitants, cela en grande partie grâce à son offre de logements neufs.

Deux faits viennent conforter ce mouvement : d'une part l'ouverture de classes en maternelle et en élémentaire à la dernière rentrée, ce à la suite de fermetures répétées et d'autre part la forte liste d'attente pour l'obtention d'une place en crèche.

Évolution de la population totale (*) 2010-2013

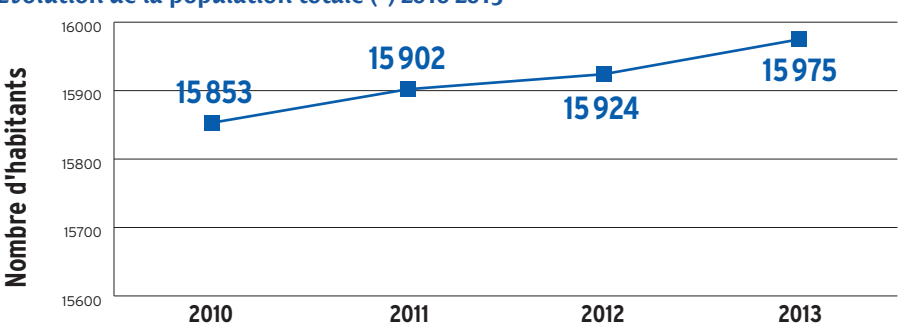

(*) La population totale correspond à la population municipale à la population municipale à laquelle s'ajoute la population comptée à part, tels que les étudiants de moins de 25 ans qui possèdent leur résidence familiale sur Cesson mais qui résident dans une autre commune pour leurs études.

Évolution des logements 2010-2013

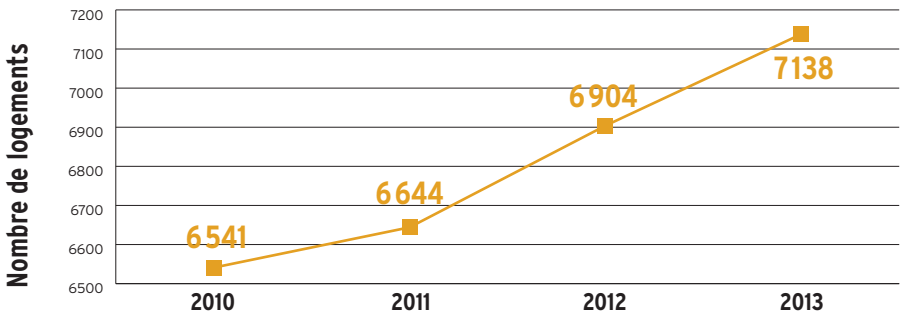

Avec la nouvelle méthode de recensement, il reste un décalage dans le temps. Les chiffres officiels 2013 sont en fait une extrapolation à partir de données 2010.

Évolution du nombre de personnes par logements

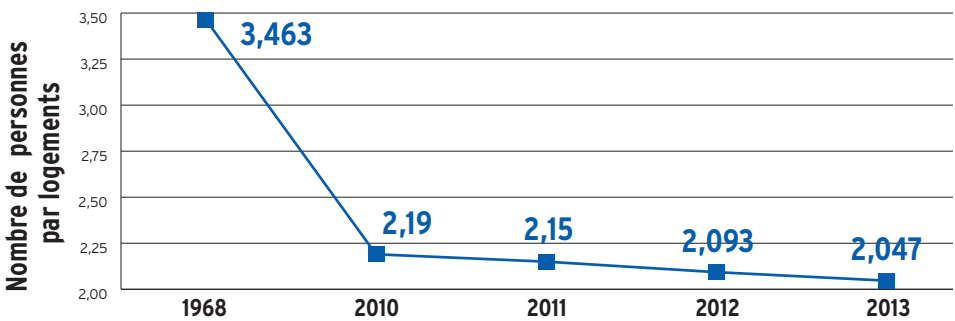

8 % des Cessonnais recensés, du 17 janvier au 23 février

Claudine Delaunay, Elisabeth Rouxel et Marie-Thérèse Guillet sont les agents recenseurs de la Ville pour 2013.

8 % des habitants de la commune seront recensés entre le jeudi 17 janvier et le samedi 23 février 2013. Depuis janvier 2004, le comptage traditionnel organisé tous les huit ou neuf ans est remplacé par des enquêtes de recensement annuelles. L'objectif : mesurer la population vivant en France, pour mieux s'adapter à ses besoins.

Mode d'emploi à partir du 17 janvier

1. Un agent recenseur, identifiable grâce à une carte officielle tricolore sur laquelle figurent sa photographie et la signature du maire, vient chez vous et dépose les questionnaires de recensement ;
2. Vous lisez et remplissez les documents qui vous ont été remis ;
3. L'agent recenseur revient les récupérer. Il vous aide à les remplir si vous le souhaitez.

L'agent recenseur remettra aux personnes enquêtées deux questionnaires différents :

- le premier, intitulé **feuille de logement,** comporte 15 questions relatives aux caractéristiques et au confort du logement. L'agent recenseur dépose une "feuille de logement" par logement ;
- le second, le **bulletin individuel,** comprend 25 questions s'articulant autour de l'âge, du lieu de naissance, de la nationalité, du niveau d'études, du lieu de résidence 5 ans plus tôt et de l'activité professionnelle. L'agent dépose un bulletin individuel par personne vivant dans le logement.

Ces deux questionnaires sont accompagnés d'une **notice d'information** sur le recensement.

Jusqu'à quand pouvez-vous remettre vos questionnaires ?

Au plus tard jusqu'au **samedi 23 février. Si vous êtes souvent absent de votre domicile,** vous pouvez confier vos questionnaires remplis, sous enveloppe, à un voisin qui les remettra à l'agent recenseur. Vous pouvez également les retourner directement à la mairie.

Pour savoir si vous êtes recensé cette année ou pour obtenir des renseignements complémentaires, contactez la mairie au 02 99 83 52 00.

Tarifs dégressifs communaux pour l'année 2013

Ces tarifs seront calculés à partir de votre quotient familial. Ainsi, les ressources de l'année 2011 que vous avez déclarées en mai 2012 aux impôts serviront à la mairie (à partir de votre quotient familial) à fixer le nouveau montant de vos tarifs municipaux pour l'année 2013.

Pour l'année 2013, vos revenus **(quotient CAF inférieur à 1 309 €)** vous permettent de bénéficier de tarifs dégressifs au titre de la présence d'un membre de votre famille (conjoint et enfants) dans les structures suivantes :

- restaurants scolaires de Bourgchevreuil ou Beausoleil ;
- restaurant scolaire de l'école privée Notre-Dame ;
- études surveillées du groupe scolaire Bourgchevreuil et études encadrées du groupe scolaire Beausoleil pour les élèves du CE1 au CM2 ;
- centre de loisirs primaire (4-13 ans) et centre de loisirs maternel (2-4 ans) ;
- écoles municipales de musique, danse et arts plastiques ;
- voyages scolaires ou camps proposés par des organismes uniquement cessonnais (centre de loisirs, CVN ou Escale) ;
- accueils périscolaires (garderies) de Bourgchevreuil ou Beausoleil ;
- coupons sports 6-10 ans ;
- activités spécifiques des Maisons des Jeunes.

Pour que le service Social soit à même de vous indiquer vos tarifs, vous devez vous munir impérativement des pièces suivantes afin d'instruire votre dossier lors de la permanence **du lundi 11 février au vendredi 8 mars 2013, sans rendez-vous :**

Pour les familles allocataires Caf ou non caf :

- livret de famille (pas de photocopies) ;
- attestation de paiement d'allocations familiales Caf sur laquelle figure votre quotient Caf 2013. Si vous ne la possédez pas, demandez-la par **Allocaf 0 810 25 35 10** ou sur internet **www.caf.fr ;**
- certificat de scolarité pour les enfants de + 16 ans ;
- justificatif de domicile ;
- avis d'imposition sur les revenus 2011 ;
- relevé des prestations familiales en cours ;
- Jugement de divorce le cas échéant.

Vos tarifs s'appliquent à la date d'instruction du dossier, **aucune rétroactivité ne sera accordée.**
Possibilité toute l'année, en cas de changement de situation familiale ou financière, de révision de votre dossier.

■ **Renseignements : service Social au 02 99 83 52 00 (serveur vocal : demander "service Social").**

Opération "Seniors au volant"

Le CLIC Alli'âges et la Prévention Routière, en partenariat avec la ville de Cesson-Sévigné, propose une journée d'information sur le thème "Seniors au volant" afin que les seniors puissent rester autonomes dans leurs déplacements le plus longtemps possible le **jeudi 7 février 2013** de 9h30 à 17h30, route de la Valette. Entrée gratuite sur inscription.

Cette journée d'information se déroulera en deux temps :

- Le matin (9h30-12h) : Remise à niveau des connaissances du code de la route et analyse d'accidents ;
- L'après midi (14h-17h30) : 14h-15h, santé et conduite. Que faire pour conduire le plus longtemps possible ? 15h-17h30, divers ateliers dont un simulateur de conduite.

Des animations seront également proposées l'après-midi avec notamment un simulateur de conduite.
Pour participer à cette journée, merci de bien vouloir vous inscrire auprès du CLIC Alli'âges au 02 99 77 35 13 **avant le 5 février 2013.**

Une charte de l'encadrant et des gardiens plus présents dans les équipements

Un constat : il y a de plus en plus de manifestations à couvrir sur la commune. Tout est centralisé au service Sports et Loisirs. *"Un guichet unique a été créé en 2011"* indique Philippe Lohou, directeur du service des Sports et des Loisirs. *"Les gardiens ont une charge de travail supplémentaire et sont un peu moins présents sur les équipements."*
Les associations ont une grosse autonomie mais il a été constaté des manquements au règlement intérieur (lumières non éteintes, chauffage non éteint…). *"On a choisi d'être plus présents sur les équipements sportifs."*
Pour arriver à cet objectif : deux axes sont privilégiés : *"Nous souhaitons réduire les tâches très mangeuses de temps pour la logistique des manifestations, en nous outillant mieux, avec des engins de levage, des véhicules mieux adaptés par exemple. Nous allons également responsabiliser les associations."*
3 heures par jour sont consacrées à fermer tous les équipements. *"L'objectif est de réduire ce temps, en mettant en place par exemple des contrôles d'accès."* Des détecteurs de présences ont été mis en place salle des tennis, à l'espace sportif Bourgchevreuil, au Palais des Sports et salle des arts martiaux. *"On a testé et ça se passe plutôt bien. L'objectif est d'être plus présents sur les temps d'utilisations pour faire du suivi, rencontrer les utilisateurs."*

Une charte de l'encadrant

"L'idée est de mettre en place une convention avec des règles plus strictes pouvant aller jusqu'à des pénalités financières, lorsqu'il est constaté que la lumière n'est pas éteinte ou lorsqu'un gardien est dérangé le week-end pour un oubli de badge." Pour l'instant, place à la pédagogie. *"Ça se passe bien avec la majorité des associations mais il y a beaucoup de constats ponctuels de dégradations."*
Chaque gardien a désormais un secteur d'intervention. *"En janvier-février, nous irons sur chaque équipement rencontrer les utilisateurs pour expliquer la charte de l'encadrant."* Ce dispositif est mis en place pour une durée de 18 mois à 2 ans. *"Si après évaluation, nous constatons que ça va mieux, nous serons moins présents."*

Interventions sur les graffitis dans la ville de Cesson-Sévigné

❶ Sur le domaine public

Sur la commune de Cesson-Sévigné, c'est le service Propreté Urbaine qui a pour mission l'enlèvement des graffitis sur tous les bâtiments et infrastructures du domaine public. En revanche les ouvrages tels que les ponts SNCF, les abords et ponts des rocades doivent être traitées par l'entreprise ou l'infrastructure privée/publique concernée. Dans le cas des ouvrages départementaux (rocades, et ouvrages liés) c'est le Conseil Général qui a la charge de leur entretien.

❷ Sur le domaine privé

Le nettoyage et l'élimination des graffitis sont à la charge du propriétaire ou locataire de la parcelle. Cependant la commune peut intervenir pour le nettoyage des graffitis comportant des mentions injurieuses ou calomnieuses.

❸ Nature de graffitis et type de nettoyage adapté

Il est possible de classer les graffitis en deux grandes catégories :

- **les graffitis sur les surfaces lisses :** sur les murs peints (non rugueux), sur les parois métalliques, PVC, ou toutes autres surfaces ne présentant aucune aspérité. Le service Propreté Urbaine procède à un nettoyage immédiat des graffitis grâce à des lingettes nettoyantes (la lingette est imprégnée d'une solution décapante, sur base naturelle d'agrume, sans alcool ni solvant agressif). Il est important de signaler au service rapidement l'existence de ce type de graffitis, pour éviter que le graffiti ne sèche et s'imprègne plus profondément sur le support ;
- **les graffitis sur les surfaces rugueuses :** sur les murs en béton brut, en pierre, ou en bois brut. Sur ce type de support, les lingettes sont inefficaces. Le service Propreté Urbaine utilise donc une hydro gommeuse : il s'agit d'une machine qui propulse à haute pression un mélange à base d'eau et de sable très fin. Cette technique est non polluante et permet un décapage efficace du graffiti à la surface du support. Il est néanmoins important que les graffitis sur un support rugueux ne soient pas trop anciens, auquel cas, il reste une légère trace indélébile du graffiti sur le support. L'utilisation de cette machine est plus contraignante, et nécessite des surfaces plus importantes à traiter.

❹ Conseils aux particuliers

En matière de traitement ou de lutte contre les graffitis il y a deux niveaux d'action :

- **les actions préventives :** en utilisant des enduits, ou pulvérisation de film anti-graffitis sur les façades et les murs des habitations, une fois par an. Tous ces produits doivent être homologués par le règlement européen (CE) n°1907/2006 sur l'utilisation des substances chimiques (REACH n°1907/2006), ("Journal officiel de l'Union européenne" L 396 du 30 décembre 2006) ;
- **les actions curatives :** qui comportent les actions citées plus haut sur l'utilisation des lingettes ou produits anti-graffitis sur les surfaces non poreuses. Et sur les surfaces poreuses il est possible pour les particuliers de louer ou d'acheter une hydrogommeuse.

Le service Propreté Urbaine utilise une hydro gommeuse.

mon.service-public.fr

Le site mon.service-public.fr vous propose plusieurs démarches en ligne : demande d'inscription sur les listes électorales, perte de papiers, changement de coordonnées... La démarche est simple, il faut se créer un compte sur le portail : https://connexion.mon.service-public.fr pour disposer d'un accès en ligne. Aujourd'hui, le site constitue le point d'entrée unique vers les services d'une quinzaine d'organismes partenaires comme l'Assurance maladie. La liste des services en ligne est la suivante :

- **Déclaration de changement de nom :** déclarez à plusieurs organismes votre changement de nom d'usage à l'issue d'un mariage ou d'un divorce ;
- **Déclaration d'ouverture de chantier :** déclarez le début de travaux ou d'aménagements immobiliers ;
- **Déclaration de perte et renouvellement de papiers :** pré-remplissez les formulaires de déclaration de perte et de demande de renouvellement de plusieurs documents administratifs ;
- **Demande d'inscription sur les listes électorales :** transmettez à votre commune une demande d'inscription sur les listes électorales ;
- **Recensement citoyen obligatoire :** réalisez en ligne votre recensement citoyen obligatoire. Toute personne de nationalité française doit, entre la date de ses 16 ans et la fin du troisième mois qui suit, se faire recenser ;
- **Déclaration de changement de coordonnées :** informez, en une seule démarche, plusieurs organismes (administrations, fournisseurs d'énergie, opérateurs de santé, etc.) de votre changement de coordonnées et de celui de l'ensemble des membres de votre foyer ;
- **Déclaration et identification de certains engins motorisés :** déclarez l'acquisition (ou la modification d'une précédente déclaration d'acquisition) d'une mini-moto ou d'un mini-quad ;
- **Réclamation en ligne :** vous êtes insatisfait ou avez constaté un dysfonctionnement, déposez en ligne votre réclamation auprès de l'organisme concerné.

Suppression des autorisations de sortie du territoire depuis le 1er janvier 2013

Une circulaire interministérielle du 20 novembre 2012 **supprime, à compter du 1er janvier 2013, les autorisations de sortir du territoire (AST) pour les mineurs français voyageant à l'étranger sans leurs parents.**

Ainsi, les autorisations de sorties de territoire individuelles, délivrées par les mairies et les autorisations de sorties de territoire collectives délivrées par la préfecture dans le cadre de voyages scolaires ne seront plus établies.

Cette suppression fait suite au renforcement du régime des interdictions de sorties du territoire (IST) qui sont désormais prononcées par le Juge aux Affaires Familiales dans le cas de mesures relatives à l'exercice de l'autorité parentale, soit par le Juge des Enfants dans le cas de mesures d'assistance éducative.

En conséquence, le mineur français peut, **depuis le 1er janvier 2013,** franchir les frontières sans autorisation de sortie de territoire. Toutefois, selon les pays, il devra être muni soit d'une carte nationale d'identité, soit d'un passeport, en cours de validité. À ce sujet, la consultation du site "conseils aux voyageurs" du ministère des Affaires Étrangères et Européennes, rubrique "entrée et séjour" est fortement conseillée.

■ **Contact : service État Civil de la mairie au 02 99 83 52 00.**

Centre de loisirs : les vacances d'été se préparent

Camp et mini-camps de l'été 2013 :

Camps préados-ados :

- Larmor-Plage (56) du 8 au 19 juillet, 11-13 ans et 14-16 ans. Activités (sur place ou à proximité) : camping, randonnée palmée, catamaran, planche à voile, kayak d'eaux vives (à Inzinzac-Lochrist) et de mer, char à voile (à la presqu'île de Gâvres), baignade, jeux, veillées. Tarif : 485 € ;
- Mini-camp activités nautiques (5 jours) : Larmor-Plage du 8 au 12 juillet, 8-14 ans. Activités : camping, char à voile (à la presqu'île de Gâvres), planche à voile, funboard, kayak de mer, baignade, jeux, veillées. Tarif : 230 € ;
- Mini-camps Sports de pleine nature (5 jours) : Bains-sur-Oust
  a) du 15 au 19 juillet, 8-10 ans et 11-14 ans
  b) du 19 au 23 août, 8-10 ans et 11-14 ans
  Hébergement au camping de l'Île aux Pies. Activités : camping, canoë-kayak, via corda, tyrolienne, escalade, parcours aventure dans les arbres, jeux, veillées. Tarif : 190 €.

Mini-camps équestres (5 jours) :

- Larmor-Plage du 08 au 12 juillet, 6-9 ans et 10-14 ans. Activités : camping, approche et préparation, équitation, connaissance du milieu, soins aux poneys, baignade, jeux, veillées. Tarifs : 225 € (pour les 6-9 ans) et 230 € (pour les 10-14 ans) ;
- Guignen (la Ruée vers l'Air) du 15 au 19 juillet, 6-13 ans. Activités : camping, ferme équestre, stage : préparations, soins, manège, balades, jeux, veillées. Tarif : 195 € ;
- Orgères (Poney Club du Rosaire, à 20 km au sud de Rennes)
  a) du 22 au 26 juillet, 6-13 ans
  b) du 12 au 16 août, 6-13 ans
  c) du 19 au 23 août, 6-13 ans
  Activités : camping, stage équestre : préparation, soins, manège, balades, jeux, veillées. Tarifs : 195 €.

Camp Cirque à Cesson Sévigné du 22 au 26 juillet, 7-13 ans. Activités : stage de cirque (20h), avec le "Bing Bang Circus" : trapèze, pyramides, fil, ballon, rolla bolla, clown, jonglerie, acrobaties, etc...
Spectacle de fin de stage (à 16h le vendredi), piscine ludique (chaque matin), jeux, veillées. Tarif : 190 €.
Le stage existe également en externat :

- à la journée avec piscine, déjeuner, stage de cirque au tarif de 120 € ;
- stage de cirque uniquement (de 13h15 à 17h45) au tarif de 100 €.

■ **Renseignements : Alain Le Nevé et Bertel Dagorn au 02 99 83 91 40 ; Mél : centre-de-loisirs@ville-cesson-sevigne.fr ; Site : www.ville-cesson-sevigne.fr**

Don de sang

Les prochaines journées du don de sang auront lieu, à l'Espace de Grippé, les **mercredi 30 janvier** de 10h à 13h et de 15h à 19h et **jeudi 31 janvier** de 12h à 18h30.
L'Association pour le Don de Sang Bénévole de Cesson remercie chaleureusement les 802 personnes qui se sont présentées lors des 5 collectes organisées en 2012. Un merci tout particulier aux 68 nouveaux donneurs/donneuses. Grâce à leur geste solidaire, toutes ces personnes ont contribué à sauver des vies.
L'association les encourage bien sûr à revenir mais également à faire des adeptes autour d'elles : chaque jour, 550 dons sont nécessaires en Bretagne. Traditionnellement, pour ces premières collectes de l'année, des crêpes confectionnées par les membres de l'association seront offertes aux donneurs et donneuses.

Action Emploi Cesson – Point Accueil Emploi

Action Emploi Cesson (AEC) – Point Accueil Emploi propose une Table ronde "Formations et prestations financées par la Région" **mardi 29 janvier** de 14h à 16h, à la Touche Ablin. Cette conférence permettra de découvrir les dispositifs et les modalités de financements de formations ou de prestations prises en charge par la Région à destination des demandeurs d'emploi. Intervention du Point Région 35 dans le cadre du réseau MFP (Maison de la Formation Professionnelle). Gratuit et ouvert à tous sur inscription.

Contact : Action Emploi Cesson, maison des associations La Touche Ablin ; Tél : 02 99 83 25 96 ; Mél : aec@bretagne-emploi.org ; Site : www.actionemploicesson.org

Mise à jour du plan cadastral

La mairie de Cesson-Sévigné et le service du Cadastre vous informent des travaux de mise à jour du plan cadastral (variation de l'emprise au sol des constructions, constructions neuves, additions de construction, démolitions…). Le géomètre du Cadastre effectue sa tournée depuis le mois de décembre. Il la poursuit en janvier et février 2013. Dans ce but, il vous est demandé de permettre le libre accès aux parcelles. Le géomètre est détenteur d'une carte professionnelle justifiant de sa fonction, d'une commission d'emploi et d'une copie de l'arrêté préfectoral relatif à la tournée de conservation cadastrale.

Correspondants Ouest France

Le quotidien d'informations régionales Ouest France compte trois correspondantes sur la commune. Il s'agit de :

- **Catherine Thomas :** Tél : 06 74 60 71 29 ; Mél : thomascatherine35@gmail.com ; (vie des commerces et des entreprises, vie scolaire, médiathèque…) ;
- **Antoine Molnar :** Tél : 06 14 95 12 07 ; Mél : ant_molnar@hotmail.fr (concerts, vie associative et sportive) ;
- **Clémence Morinière :** Tél : 06 50 66 52 76 ; Mél : clemence.moriniere@gmail.com (vie sociale, associative et sportive, spectacles vivants).

Pour annoncer une manifestation ou un événement, veuillez vous rendre sur le site internet **www.infolocale.fr** et suivre les instructions pour vous inscrire.

La municipalité invite les seniors, le 2 mars 2013

Le traditionnel repas offert par la Ville à nos aînés aura lieu le **samedi 2 mars** à 12h, au Carré Sévigné. Il est réservé aux personnes âgées de 70 ans et plus (70 ans au 1er janvier 2013). En 2012, 516 personnes étaient présentes après s'être inscrites. Pour les conjoints de moins de 70 ans, une participation de 15 € au repas est demandée. Vingt jeunes assureront le service et les associations Cesson Retraite Active et l'Amicale des retraités s'occuperont de l'animation.

COUPON-RÉPONSE REPAS DES AÎNÉS

Nom ..... Prénom .....

Adresse .....

Date de naissance .....

❑ Je viens seul(e)

❑ Je viens en couple Âge du conjoint .....

Ce bulletin (avec le règlement pour le conjoint de moins de 70 ans) est à déposer ou envoyer à l'accueil du service Social de la mairie avant le vendredi 15 février, dernier délai.

Renseignements au 02 99 83 52 00 ; Mél : affaires-sociales@ville-cesson-sevigne.fr

GROUPE DU CENTRE ET DE LA DROITE

La culture en question

La culture est un très gros budget pour une ville comme Cesson-Sévigné .Au titre de 2012 le budget de l'action culturelle est prévu à **558 000 € auxquels il faut rajouter 379 000 €** de frais de personnel, pour des recettes d'un montant de **306 000 €.**
Des efforts importants sont indispensables pour amener l'ensemble des Cessonnais vers la culture, mais il serait nécessaire, dès la prochaine saison culturelle, **de revoir le budget et de compenser les diminutions d'aides** diverses (état, région, département…) par davantage de partenariat et de mutualisation.

Il faudra faire ensemble ce que l'on ne pourra faire seul.

Certaines communes ont déjà amorcé le mouvement. C'est le cas de Chartres de Bretagne, Noyal sur Seiche qui organisent en commun des résidences d'artistes, des concerts... Des manifestations sont également organisées à trois communes, comme par exemple la semaine autour du jazz de Chartres de Bretagne, Noyal sur seiche et Saint-Jacques. Ces communes pensent même étendre cette expérience à Pont Péan et Vern sur Seiche.

Autre exemple, l'association intercommunale de musique (AMHV) qui regroupe quatre communes (Thorigné-Fouillard, Brécé, Noyal sur Vilaine et Acigné) et rassemble 700 élèves.

Cesson-Sévigné a bien entendu sa spécificité, mais face à la conjoncture économique, notre commune **devra également amorcer ce mouvement.** Ainsi, pourquoi ne pas **partager et mutualiser la présentation des œuvres et des spectacles** avec nos voisins. Il serait également nécessaire, d'introduire de la mixité entre **les pratiques amateurs et professionnelles dans nos programmations culturelles.** Nous pourrions faciliter les échanges et ainsi offrir une plus grande diversité, favoriser les rencontres, ce qui serait pour tous, un enrichissement.

En ce qui concerne les réseaux "bibliothèques-médiathèques", l**e virage numérique est indispensable** et doit s'améliorer. La création d'**un portail informatique** commun à plusieurs communes rendrait plus visible l'offre générale pour le public des diverses médiathèques. Il serait intéressant aussi, à terme d'y indiquer les expositions et spectacles de ces communes.

La trop grande diversité de spectacles ne doit pas, par ailleurs, **être un obstacle pour mettre à l'affiche des spectacles plusieurs soirs de suite** (comme cela existait sous la précédente mandature avec le théâtre), dès lors que l'on est assuré de toucher **un large public.** Ceci éviterait des listes d'attente dès septembre comme par exemple pour le spectacle de danse "Carmen". Enfin **cela permettrait de garder un public familial qui ne peut se permettre de réserver dès juillet** pour la prochaine saison.

Voici rapidement résumées quelques pistes pour proposer aux Cessonnais une offre culturelle riche, tout en ayant grand soin d'alléger les finances de la commune.

Contact : 06 78 10 95 24,
francoise.gobaille@alliancepourcessonsevigne.fr

Jean-Pierre Borely | Chantal Cabarbaye | Anne-Sophie Durand | Françoise Gobaille | Annie Lecué | Albert Plouhinec | Annick Rocca | Denis Schneider

DIX DÉFIBRILLATEURS SONT RÉPARTIS DANS LA COMMUNE

À détacher et à conserver : le plan des emplacements des défibrillateurs sur la commune de Cesson-Sévigné.

50 personnes ont assisté à une formation à l'utilisation des défibrillateurs samedi 14 décembre.

Un défibrillateur automatique est un appareil portable, fonctionnant au moyen d'une batterie. Son rôle consiste à analyser l'activité du cœur d'une personne en arrêt cardio-respiratoire. Cette analyse est entièrement automatique, ce qui évite à l'opérateur toute prise de décision. Seuls les chocs externes sont possibles, c'est-à-dire que les électrodes sont placées sur la peau du patient. Si elle détecte un rythme choquable, la machine permet de délivrer un choc électrique, ou défibrillation.

"La Commune compte 10 défibrillateurs", indique Raymond Trichard, adjoint chargé des Sports et des Loisirs. Cinq sont réparties dans des endroits privés : dans le magasin Carrefour, dans le centre commercial Beausoleil, au lycée Sévigné, salle des Tennis et dans le centre d'habitat Les Deux Rivières rue du Placis Vert. La Ville a acquis des défibrillateurs pour les installer au Palais des Sports, à la piscine municipale, sur la façade du Carré Sévigné, à la mairie annexe et à la base de loisirs de Dézerseul. À noter : le défibrillateur de la mairie annexe est à disposition des organisateurs de manifestations.

Une formation s'est déroulée samedi 14 décembre à l'Espace Sportif de Bourgchevreuil avec des personnes de la Croix Rouge et de la Protection Civile. 50 personnes issues des associations OCC Rando, Le Temps du Chi, le tir à l'arc, Cœur et Santé, OCC Football et Retraite Active y ont assisté. *"Si d'autres associations souhaitent des formations, il suffit de faire la demande au service Sports et Loisirs."* Le plan des emplacements des défibrillateurs est affiché dans la plupart des salles utilisées par le public.

1 à **8** Disponible aux heures d'ouverture du site

9 et **10** Disponible 24h/24

Les défibrillateurs accessibles aux horaires d'ouverture des établissements

1. Centre Habitat les Deux Rivières
2. Mairie annexe (à disposition pour manifestations)
3. Piscine
4. Centre commercial Beausoleil, rue des Lilas
5. Tennis municipaux
6. Lycée Sévigné
7. Palais des Sports
8. Centre commercial Carrefour

Les défibrillateurs accessibles 24h/24

9. Base de loisirs de Dézerseul (aquarium + stade + golf + fitness)
10. Carré Sévigné (centralité entre le stade R. Belliard et l'Espace Sportif Bourgchevreuil)

Les consignes d'utilisation

N'ouvrez le boîtier que si vous êtes témoins d'un arrêt cardiaque.

Comment reconnaître un arrêt cardiaque ?
La victime :
- Est inconsciente
- Ne respire plus

Que faire ?
1. Appeler immédiatement le 15 ou le 18 ;
2. Masser en attendant la pose du défibrillateur ;
3. Mettre en marche le défibrillateur et suivre les instructions vocales.

Le défibrillateur ne proposera de délivrer un choc que s'il est nécessaire. Chaque minute gagnée dans la mise en place du défibrillateur augmente les chances de survie de 10 %.

BRÈVES • BRÈVES • BRÈVES • BRÈVES • BRÈVES • BRÈVES

Café mémoire

Le prochain café mémoire est fixé **mercredi 6 février,** de 15h à 17h, à la cafétéria l'Hippocampe, au 1er étage de la piscine. C'est un espace convivial de rencontres, de réflexions et d'échanges en lien avec les maladies de la mémoire, animé par Sandrine Legauffre, psychologue. Entrée libre, ouvert à tous. (Seules les consommations sont payantes).

■ **Contact : Martine Lorée au 02 99 83 52 00.**

TER (train express régional)

Fermeture exceptionnelle de la ligne TER Rennes-Cesson-Vitré **vendredi 25 et samedi 26 janvier,** remplacée par le car.

Bus ligne 6, modifications d'horaires

La ligne 6 change d'itinéraire pour mieux desservir les quartiers de la Courrouze et de la Cité Judiciaire. Les horaires de la ligne sont modifiés depuis le 24 décembre.

■ **Renseignements : www.star.fr**

CIDFF

Permanence du CIDFF (Centre d'information sur les Droits des Femmes et des Familles d'Ille-et-Vilaine) **jeudi 24 janvier,** de 14h à 17h, sur rendez-vous, à la mairie. Les permanences sont animées par Mme Degabriel, juriste spécialisée en droit social.

■ **Contact : Martine Lorée au 02 99 83 52 00.**

Demande de carte d'identité et passeport

À noter : les délais de délivrance de carte d'identité et de passeport ont augmenté. Il faut prévoir 7 semaines pour une carte d'identité et 5 semaines pour les passeports.

Café des parents

Le prochain café des parents aura lieu **jeudi 17 janvier,** à partir de 12h15, sur le thème "Les jeux dangereux". Attention, changement de lieu : le café des parents se déroulera salle des mariages à la mairie. Entrée libre et gratuite.

■ **Renseignements auprès de Martine Lorée au 02 99 83 52 00.**

Distribution du CIM

Pour tous problèmes de distribution, merci de bien vouloir appeler le 02 99 62 46 74.

ÉTAT CIVIL

DU SAMEDI 15 AU VENDREDI 28 DÉCEMBRE

Naissances

- Laura CHRÉTIEN
- Donovan CHERRUET

Décès

- Louise PIETTE, veuve HEULOT, 95 ans
- Edmond ORY, 80 ans

SEPTIÈME ÉDITION DU CROSS DE NOËL DE L'ÉCOLE BOURGCHEVREUIL

La 7e édition du Cross de Noël de l'école élémentaire Bourgchevreuil s'est déroulée jeudi 20 décembre sur le mail de Bourgchevreuil. Cette année, les 297 élèves du CP au CM2 ont couru pour l'Unicef. Chantal Yaker, bénévole de l'Unicef, est intervenue dans les classes de CM1 et CM2 pour faire un plaidoyer sur les droits de l'enfant.

LES PROFESSIONNELS ÉCHANGENT SUR LES RYTHMES SCOLAIRES

Le réseau Grand Ouest de l'Association Nationale des Directeurs Éducation des Villes (ANDEV) s'est réuni le vendredi 14 décembre au Centre Culturel. À l'ordre du jour : la mise en place des nouveaux rythmes scolaires. 60 personnes, représentant 36 communes ou intercommunalités du Grand Ouest ainsi que le CNFPT (centre National de Formation de la Fonction Publique) ont pu échanger sur les façons d'appréhender la réforme annoncée. Les professionnels ont pu confronter leurs différentes pratiques et certaines villes ayant déjà expérimenté la semaine de 4,5 journées ont témoigné de leur expérience.
La prochaine rencontre de l'ANDEV se déroulera en janvier 2013 à Nantes pour échanger sur le texte définitif de la réforme des temps scolaires et leur mise en place effective dans les communes.

LA VILAINE A DÉBORDÉ : LE GOLF A DÛ FERMER

La Vilaine a débordé le vendredi 21 décembre. Le golf a dû fermer jusqu'au début du mois de janvier.

Les terrains du golf constituent un secteur d'expansion des crues en cas de forte montée des eaux.

1000 €

C'est le montant des bénéfices réalisé lors de la discothèque éphémère organisée par les élus du conseil municipal des jeunes. Cette somme a été remise mardi 18 décembre à Jean-François Arrivé, secrétaire général de la Fédération du Secours Populaire d'Ille-et-Vilaine.

CHAUDET
paysage
Spécialiste du jardin de ville
• Agrément Service à la Personne
• Entretien à l'année
• Menuiserie de jardin
• Plantation
• Élagage
• Abattage
• Taille de haie
02 99 41 08 30

Artisan Menuisier
Fermetures
Volets roulants
BOIS - ALU - P.V.C.
Neuf et rénovation
BESNARD Pascal
AGENCEMENT DIVERS :
• Salle de bains
• Placards
• Parquet • Lambris
26, cours de la Vilaine - CESSON-SÉVIGNÉ
Tél. 02 99 83 10 08
Portable 06 89 30 80 00
Fax. 02 99 83 79 02

RÉNOVATION THERMIQUE DES LOGEMENTS : UNE AIDE DE SOLIDARITÉ ÉCOLOGIQUE POUR LES PROPRIÉTAIRES LES PLUS MODESTES

© PHOVOIR

Dans le cadre de l'amélioration de la performance énergétique des bâtiments, les pouvoirs publics ont mis en place une prime forfaitaire individuelle, permettant de pallier les situations de précarité énergétique. Les propriétaires aux revenus modestes occupant leur logement peuvent donc bénéficier de l'**Aide de solidarité écologique** (ASE) pour financer des travaux de rénovation thermique. Son montant est fixé à 1 600 € et son montant maximal, majoré en cas d'aide simultanée d'une collectivité dans le cadre d'un contrat local d'engagement contre la précarité énergétique, ne peut dépasser 2 100 €. Cette aide étant destinée à lutter contre la "précarité énergétique", les travaux d'économie éligibles doivent entraîner une amélioration de la performance thermique d'au moins 25 % et ce, sans condition sur l'état initial du logement. Au final, une évaluation énergétique du logement sera effectuée avant et après travaux. Dans le cas de travaux réalisés en parties communes de copropriété, le gain énergétique est constaté au moyen d'une évaluation de l'immeuble.

Pour tout savoir sur les modalités d'octroi de l'ASE : www.anil.org
Mce Maison de la consommation et de l'environnement, 81 boulevard Albert 1er, 35200 Rennes. Tél : 02 99 30 35 50 ;
Mél : info@mce-info.org ;
Site : www.mce-info.org

LA VUE, C'EST LA VIE !

Il est possible d'apporter vos anciennes lunettes obsolètes à "L'optique des Arcades" 13, Mail Bourgchevreuil à partir du 8 janvier.
"Aidez la recherche pour l'amélioration de vue" : dons à l'association "Retina France" avec reçu de défiscalisation : 2, Chemin du Cabriol, B.P. 62, 31770 Colomiers Cedex, Tél : 08 10 30 20 50.
Réseau "Basse vision 35" : association rennaise contre les DMLA (Dégénérescence maculaires liées à l'âge). Tél : 02 99 79 11 98.

Renseignements : Rémi Menger au 06 37 85 43 17.

UN PLAN DE SALAGE POUR PARER AUX DÉSAGRÉMENTS DE L'HIVER

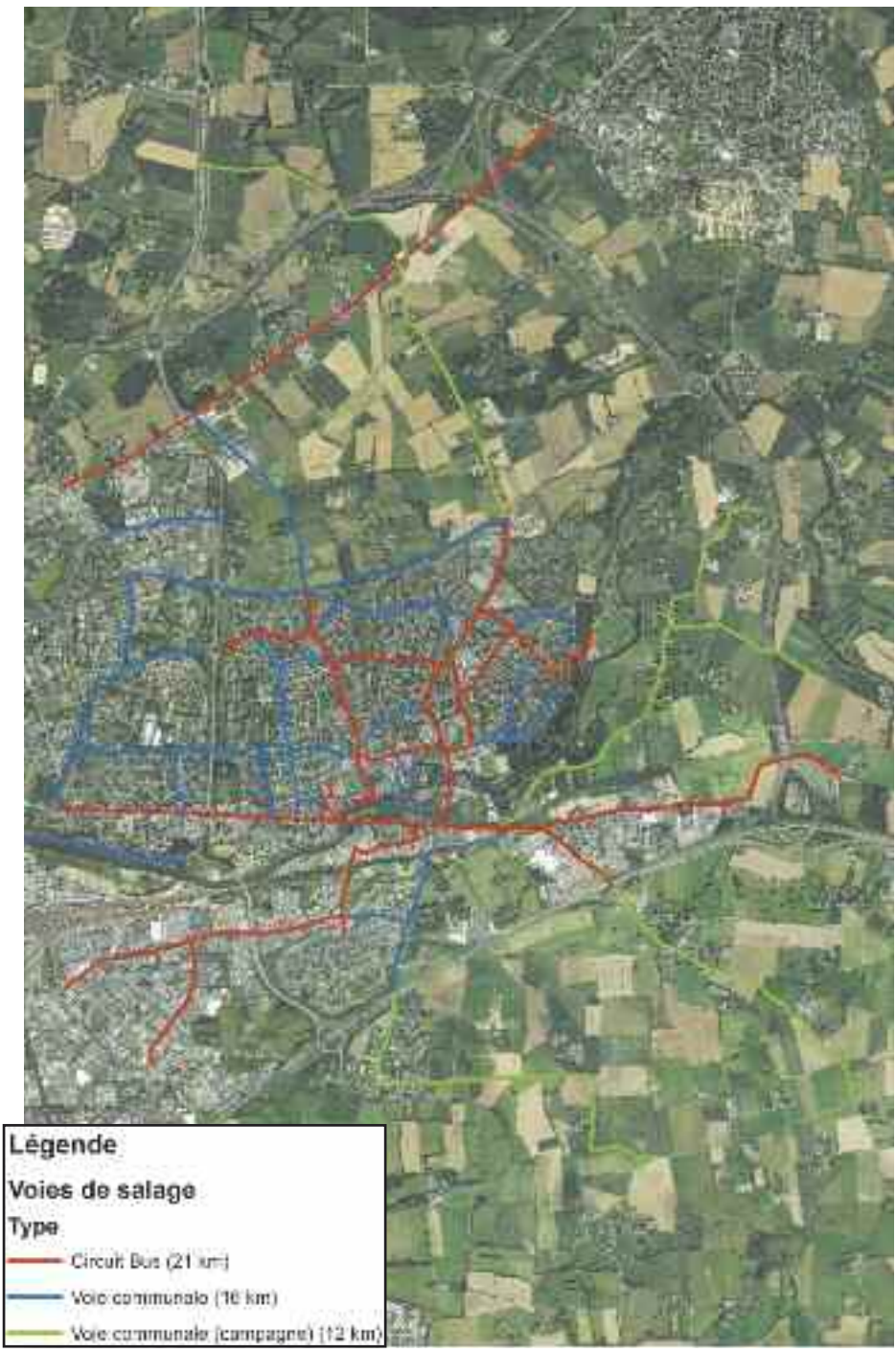

Saleuse.

Lame de déneigement.

L'hiver sera-t-il rude ? Neige ou verglas ? La Ville s'est dotée de moyens matériels pour parer aux désagréments de l'hiver. Elle dispose d'un camion benne équipé d'une saleuse tractée, et d'une lame de déneigement, adaptée sur le chargeur télescopique. Cinq responsables communaux assurent une astreinte et une veille permanente de novembre à mars.

Veille météorologique : les responsables d'astreinte du service communal consultent de manière vigilante les bulletins météo sur internet. En fonction des prévisions météorologiques les responsables prévoient le nombre d'agents nécessaires pour l'intervention.

Le matériel actuel : un camion benne avec saleuse, une saleuse, un chargeur télescopique et une lame de déneigement.

Les moyens humains : un patrouilleur (personne ayant la tâche de surveiller et de sécuriser), un conducteur de saleuse, un pelleteur, un conducteur de la lame de déneigement.

Les axes prioritaires :
- le circuit bus ;
- l'axe Est-Ouest, la Rigourdière, l'avenue des Préales ;
- la Touraudais, l'avenue de la Boulais, l'avenue de la Renaudière, Belle Fontaine, Chêne Germain, route de Fougères ;
- le Centre-ville, les écoles, lycées, commerces.

Box à sel : un futur abri pour le box à sel est prévu pour 2013 : il permettra de ne faire aucune perte de sel dû aux intempéries (estimée à 10 à 15 % avec le box actuel). L'hiver dernier, 25-30 tonnes de sel ont été répandues sur les routes de la Commune.

CHÉRI ON THE CAKE, UN CONCEPT DE GÂTEAUX SUCRÉS ET SALÉS

Adrien, vendeur conseil et Anne Fouché, gérante du magasin.

Le magasin Chéri on the Cake est ouvert depuis la fin du mois de septembre dans la zone d'activités des Peupliers. *"Nous proposons en gâteaux sucrés et salés tous les instants de consommation, du petit-déjeuner au dîner, pour les petites faims"* précise Anne Fouché, gérante du magasin. Brownies, cookies moelleux, pancake, muffins... Des produits made in Bretagne. *"Tout est fabriqué à Betton et Bréal-sous-Montfort dans l'usine Keroler. L'entreprise, qui existe depuis 22 ans, était tournée vers les professionnels, nous avons souhaité nous tourner vers les particuliers avec un nouveau concept. C'est intéressant d'avoir un retour des consommateurs : le magasin permet de proposer des gâteaux différents. On propose de l'innovation."* Deux magasins Chéri on the Cake ont également ouvert en 2012 à Betton et à Bruz. Celui de Cesson-Sévigné, le 3e, est le plus grand, avec 300 m² de superficie. *"L'emplacement est bien situé : il est facile d'accès, avec des parkings"* souligne Anne Fouché. Cinq personnes sont employées dans les trois magasins plus une personne à temps partiel. Un magasin est en travaux à Angers et deux autres devraient ouvrir en 2013 dans l'Ouest en en région parisienne.

Les gâteaux ne sont pas vendus à l'unité mais par boîte. *"Le but est d'atteindre un seuil pour un prix raisonnable et c'est plus écologique car cela permet de limiter les emballages. Dans le même état d'esprit, nous ne proposons plus de boîtes métalliques, toutes fabriquées en Chine. Les boîtes sont en carton, imprimées en France."* Des produits sont surgelés à la fabrication. *"Cela leur permet une durée de vie de six mois"*. Des démonstrations sont proposées régulièrement et le bar à gâteaux propose des dégustations. *"Nous donnons des idées de recettes"*. Il est possible de passer commande.

Chéri on the cake
14, avenue des Peupliers (face à Jardiland) ;
Horaires d'ouverture :
le lundi, de 14h30 à 19h ; du mardi au vendredi, de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h ; le samedi, de 9h30 à 19h30 ;
Tél : 02 23 44 66 32 ;
Mél : cesson@cherionthecake.com ;
Site : www.cherionthecake.fr

LE PETIT Cim

SUPPLÉMENT JEUNESSE • CULTURE • SPORTS • ASSOCIATIONS • CINÉMA

DATES À RETENIR

Informations au 02 99 83 52 00 (Direction sports et loisirs). L'info municipale en continu :

www.ville-cesson-sevigne.fr
RUBRIQUES : CULTURE, SPORTS ET ÉDUCATION JEUNESSE

JANVIER

- JEUDI 17 : **Café des parents.** *Salle des mariages à la mairie à 12h15. Entrée libre et gratuite.*
  ✖ ORG : VILLE DE CESSON-SÉVIGNÉ
- JEUDI 17 : **"1848-1945 : La révolution de l'art, de l'Académie à l'Art Contemporain".** 2e volet. *Conférence à l'auditorium du Centre Culturel à 20h30. Entrée libre.*
  ✖ ORG : VILLE DE CESSON-SÉVIGNÉ
- VENDREDI 18 : **Escal'en scène.** *Maison des jeunes Escale à 20h30. Gratuit. Ouvert à tous.*
  ✖ ORG : VILLE DE CESSON-SÉVIGNÉ
- SAMEDI 19 : **Arbre de Noël des Petits Cessonnais.** Après-midi festif pour les 3-8 ans dans le cadre du concours du plus beau dessin. *Carré Sévigné à 15h.*
  ✖ ORG : VILLE DE CESSON-SÉVIGNÉ
- MARDI 22 : **Connaissance du monde :** Patagonie, Cap Horn, Géorgie du Sud. *Cinéma Le Sévigné à 17h30. Tarif : 8 €.*
- VENDREDI 25 : **Bd-concert Astérix et les Clarinettes.** Bande-dessinée projetée accompagnée de la voix et de musiques originales des élèves du pôle Musique et Danse. *Médiathèque à 18h30. À partir de 6 ans. Gratuit, sans réservation.*
  ✖ ORG : VILLE DE CESSON-SÉVIGNÉ
- SAMEDI 26 et DIMANCHE 27 : **Tournoi national minimes et tournoi régional juniors de judo.** *Palais des Sports.*
  ✖ ORG : OCC JUDO
- SAMEDI 26 : **visite de l'exposition Pictura Hors les murs.** *Rendez-vous à l'accueil de la mairie à 11h. Gratuit, pour tous.*
  ✖ ORG : VILLE DE CESSON-SÉVIGNÉ
- MERCREDI 30 et JEUDI 31 : **Don de sang.** *Espace de Grippé, mercredi de 10h à 13h et de 15h à 19h ; jeudi de 12h à 18h30.*
  ✖ ORG : ASSOCIATION POUR LE DON DE SANG BÉNÉVOLE DE CESSON

FÉVRIER

- VENDREDI 1er : **concours de belote.** *Salle de la Touche Ablin à 13h30. Engagement par joueur : 5 €.*
  ✖ ORG : ASSOCIATION SAINT MARTIN
- Du 1er au 3 : **"Un air de famille"** d'Agnès Jaoui et Jean-Pierre Bacri. *Tarifs : 8 € et 5 €. Réservation au 02 99 83 23 76 ou occcarambole@voila.fr*
  ✖ ORG : COMPAGNIE THÉÂTRALE CARAMBOLE
- LUNDI 4 : **"Jacques et son maître : de Diderot à Kundera".** *Conférence à l'auditorium du Centre Culturel à 20h30. Réservation conseillée auprès du Centre Culturel au 02 99 83 52 00.*
  ✖ ORG : VILLE DE CESSON-SÉVIGNÉ
- MERCREDI 6 : **Café mémoire.** *Cafétéria l'Hippocampe à partir de 15h. Entrée libre.*
  ✖ ORG : VILLE DE CESSON-SÉVIGNÉ
- Du 8 au 10 : **"Un air de famille"** d'Agnès Jaoui et Jean-Pierre Bacri.
  ✖ ORG : COMPAGNIE THÉÂTRALE CARAMBOLE
- MARDI 12 : **Connaissance du monde :** voyage en pays Cathare. *Cinéma Le Sévigné à 17h30. Tarif : 8 €.*

JEUNESSE

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES : TOUS À LA CUISINE !

Dans le cadre de la commission "Bien Vivre Ensemble", le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) a lancé le projet d'organiser un Atelier Cuisine avec les aînés de la Commune. L'animation se déroulera au cours du Printemps (mars, avril).

Les buts de cette action :

- Préparer un plat (dessert ou plat) en compagnie des personnes âgées ;
- Faire plaisir aux personnes âgées et leur permette de transmettre leur savoir ;
- Rassembler toutes les personnes âgées désirant participer à un moment d'échanges et de partages avec les membres du CMJ ;
- Élaborer un livre de recettes à l'issue de cette journée.

Pour organiser au mieux cette rencontre, une première réunion d'information ouverte à tous les aîné(e)s de la Commune se déroulant courant février 2013. Afin d'évaluer le nombre de personnes intéressées par cette démarche, il est souhaitable de remplir le bulletin d'inscription ci-dessous, à remettre en mairie, au service des Affaires Scolaires :

COUPON-RÉPONSE ATELIER CUISINE CMJ

Je, soussigné(e) .....

Demeurant : .....

Souhaite m'inscrire à l'Atelier Cuisine du CMJ.

Participerai à la réunion ❑ oui ❑ non

Contact : CMJ au 02 99 83 62 06.

JEUNESSE

ESCAL' EN SCÈNE

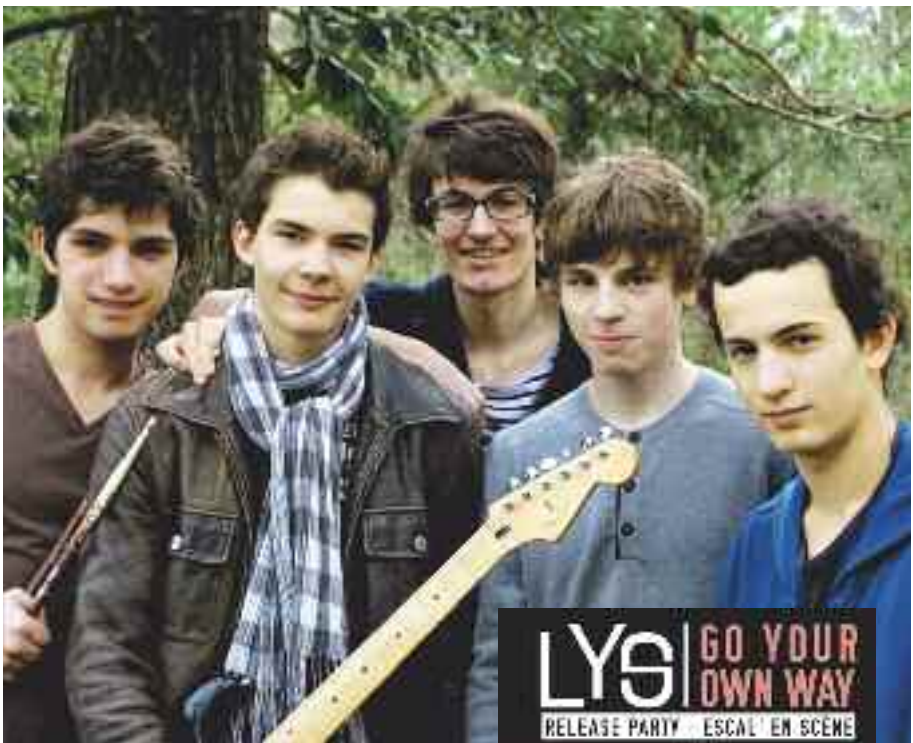

Les Catch'up

Escal'en scène **vendredi 18 janvier** à 20h30 à l'Escale. Avec les groupes musicaux Lys, The Black Shores et Catch'up. Gratuit, ouvert à tous. Le groupe rennais Lys sera en concert à l'occasion de la sortie de son 1er album intitulé "Go Your Own Way". Il est produit par les pointures Steven J Hewitt (Placebo, LAR) et Paul Corkett (Cure, Placebo, Björk, Radiohead...) et enregistré au studio Warner France. Il sera dans les bacs en France, Benelux, Suisse et Allemagne le **21 janvier 2013**, signé chez M&O. Le groupe Lys était en résidence au Carré Sévigné en juillet 2012. Les groupes Black Shores et Catch'up sont Cessonnais.

SERVICE "BABY SITTING"

Un classeur répertoire "Baby Sitting" est à la disposition des familles en recherche de garde occasionnelle pour leurs enfants. Le classeur est consultable à la Maison des Jeunes L'Escale.

- Les jeunes intéressés pour rejoindre le dispositif sont invités à contacter Virginie Madec, animatrice jeunesse à l'Escale : **02 99 83 52 00.**
- Les familles intéressées pour participer au dispositif peuvent se renseigner à l'accueil de la direction Action Sociale et Solidarités.

■ **Renseignements auprès de Martine Lorée au 02 99 83 52 00.**

CULTURE

LE CENTRE CULTUREL

Tél. : 02 99 83 52 00 - Mél : centre-culturel@ville-cesson-sevigne.fr

Accueil • Billetterie
- mardi, jeudi et vendredi 14h-18h30
- mercredi 10h-18h30
- samedi 10h-12h30

L'ensemble de la saison culturelle se trouve sur le site de la ville : www.ville-cesson-sevigne.fr
La plaquette peut être retirée au centre culturel.

EXPOSITIONS TEMPORAIRES
PICTURA HORS LES MURS

3 jours à Venise

Un photographe, une ville, un auteur. Bien loin des clichés romantiques et touristiques, 3 jours à Venise est la rencontre jouissive de deux amoureux de la Sérénissime. L'un dérobe des moments fugitifs avec son objectif, l'autre écrit sa ville à la mitraillette, avec la gouaille des vieux Vénitiens...
Par Yves Bigot et Vico de Seingalt.

Jusqu'au 1er février - Hall du Centre Culturel.
Rendez-vous : Visite pour tous samedi 26 janvier à 11h, à l'accueil de la mairie.

"Ulrika Byttner"

Jusqu'au 15 février. Lycée Sévigné, collège Bourgchevreuil, écoles primaires, résidence Beausoleil, Escale, stade d'eaux vives, mairie.

SPECTACLES
DOUBLE PLATEAU : THÉÂTRE ET HUMOUR

Dans le cadre de la carte blanche à Michèle GuiGon, artiste associée. Auteur et metteuse en scène, Michèle GuiGon est artiste associée. Pour partager et prolonger encore son regard, son univers et sa sensibilité, une carte blanche lui a été confiée pour cette Saison Culturelle d'où ce plateau artistique original :

L'amie & Cuche et Barbezat

L'amie

© GUILLAUME MARÉCHAL

Théâtre : L'amie ou des Journées entières avec Marguerite Duras.

Cuche et Barbezat

© PABLO FERNANDEZ

Mardi 15 janvier - Carré Sévigné à 20h30

TARIFS
Plein : 24 €, réduit : 22 € et jeune : 14 €.

CHANSON FRANÇAISE

Camille

Alliant toujours plus loin dans ses expérimentations vocales et musicales, l'artiste déploie son art autour d'un instrument, sa voix. Elle présente son 4e album, Ilo Veyou, accompagnée d'un violon, d'une contrebasse, d'une guitare et d'un piano.
COMPLET.

Jeudi 24 janvier à 20h30 au Carré Sévigné

THÉÂTRE

Jacques et son maître

Hommage à Denis Diderot en trois actes. De Milan Kundera. Librement adapté du roman de Diderot, Jacques le fataliste et son maître, la pièce de Milan Kundera est étonnamment vivante. On y retrouve une liberté d'écriture, un plaisir d'invention, de l'esprit et de l'humour.

Jeudi 31 janvier à 20h30 au Carré Sévigné

TARIFS
Plein : 30 €, réduit : 28 € et jeune : 17 €.

(Dans la continuité de ce spectacle, une conférence intitulée "Jacques et son Maître : de Diderot à Kundera" est proposée le lundi 4 février, à 20h30, à l'auditorium du Centre Culturel).

JEUNE PUBLIC

Les Coquecigrues

Dès 15h, une visite patrimoniale et artistique autour du Centre Culturel, suivie de deux spectacles en parallèle, l'un tout public, l'autre dès 2 ans.

© DOMINIQUE GUBSER

© DR

Concerto pour deux clowns

À la croisée du clown, de l'acrobatie et de la musique, ce spectacle mélange les formes avec originalité et poésie.

Dimanche 27 janvier à 15h

Auditorium du Centre Culturel

Le pays des Grenouilles

Conte et musique.

Dimanche 27 janvier à 16h et 17h10

Manoir de Bourgchevreuil

Billetterie : billeterie@lescoquecigrues.com ou 06 70 90 11 51.

TARIFS
Plein : de 4 € à 8 €.

THÉÂTRE

Le Grand Cahier

D'Agota Kristof.

Avec une puissance et une délicatesse rares, Le Grand Cahier, premier volet de la trilogie d'Agota Kristof, confronte le spectateur à la réalité de la guerre à travers les yeux de l'enfance.

Mardi 5 février à 20h30 au Carré Sévigné

TARIFS
Plein : 24 €, réduit : 22 € et jeune : 14 €.

POP/FOLK

Nadéah

© NATASHA BIGOOD

Découverte du groupe Nouvelle vague (qui a vu passer Camille), Nadéah est assurément une étoile montante de la scène pop-folk. D'origine australienne, cette jeune chanteuse compositrice qui revendique comme influences les Beatles, Tori Amos, Pink Floyd ou encore Patti Smith se lance aujourd'hui dans une carrière solo avec un premier album Venus Gets Even.

Vendredi 8 février à 20h30 au Carré Sévigné

TARIFS
Plein : 20 €, réduit : 18 € et jeune : 12 €.

DANSE

Carmen

Compagnie Antonio Gadès. COMPLET.

Mercredi 13 février à 20h30 au Carré Sévigné

Nouveau : inscrivez-vous à la newsletter de la Saison Culturelle

Une fois par mois, la Newsletter "Voulez-vous Sortir" de la Saison Culturelle est proposée aux internautes.
Pour la recevoir, il suffit de s'inscrire sur le mél suivant : communication.culture@ville-cesson-sevigne.fr

Cheminées Jouvin
Création - Fabrication - Pose - Entretien
à Vitré - 02 99 75 27 83
CHEMINÉES JOUVIN
TVA* à 7%
Crédit impôt* de 15% à 34%
Alle de la Haute Garnais (Face Chaussures Noël)

Médiathèque

Bd-concert "Astérix et les Clarinettes"
Vendredi 25 janvier à 18h30

Création originale des élèves clarinettistes du Pôle Musique et Danse. Inspirés par *Astérix gladiateur,* les élèves ont composé leur propre musique pour accompagner les textes et les images de la fameuse bande dessinée.
Profitez des talents de ces jeunes compositeurs sous la houlette de Philippe Le Cacheux, tremblez et riez dans une ambiance musicale inédite !
À partir de 6 ans. Gratuit sans réservation.

Pôle Musique et danse : auditions

Audition **vendredi 25 janvier** à 19h à la salle d'orchestre. Musiques du XX[e] et XXI[e] siècle. Volet 1 : "Vers un abandon de la tonalité".
Audition des Petits Ensembles du pôle Musique et danse **mercredi 30 janvier** à 19h à l'auditorium du Centre Culturel (violon, piano, guitare, orchestre de chambre, etc...).

Pôle Patrimoine : conférence

Les entrées sont libres pour les conférences, réservation conseillée auprès du Centre Culturel au 02 99 83 52 00 (serveur vocal : demander Centre Culturel).

1848-1945 : La révolution de l'art, de l'Académie à l'Art Contemporain
Cette conférence revient sur les origines de l'art contemporain. Nés dans l'opposition et l'esprit de révolte du XIX[e] siècle, les balbutiements de l'art contemporain se détectent déjà chez les artistes romantiques et réalistes qui posent les bases d'un nouvel art. Par Maï Le Gaillic, Historienne de l'art à Cesson-Sévigné et Angers. Le 1er volet s'est déroulé jeudi 10 janvier.
2[nd] volet : **jeudi 17 janvier** à 20h30 à l'auditorium du Centre Culturel.

CULTURE

Clins d'œil et d'oreilles de la médiathèque

Parmi les 4 000 documents que la médiathèque achète tous les ans, il y en a, des pépites ! Romans adultes ou jeunesse, documentaires, albums, CD, DVD ou partitions : chaque mois retrouvez dans le CIM quelques coups de cœur dans tous les genres, pour tous les âges. Ces coups de cœur vous attendent à la médiathèque, à emprunter ou à réserver !
Vous aimez, vous n'aimez pas... Dites-le sur la page facebook de la médiathèque et proposez vos propres coups de cœur !

Roman policier adulte : Shanghai rouge : deux enquêtes du camarade inspecteur Chen, *de Xiaolong Qiu*

Qu'il pourchasse l'assassin d'une jeune communiste exemplaire ou serve de guide à un agent du FBI, le camarade Chen, à la fois policier et poète, ne doit jamais oublier qu'il compose avant tout avec le Parti !
Notre avis : *Belle plongée dans l'univers du communisme chinois, accompagnée de citations de poèmes et de découvertes culinaires. Et surtout, découvrez une collection (Point 2) et un format novateurs : avec un sens de lecture inédit et confortable à la fois, joli et plus léger qu'une pomme, un livre qui tient vraiment dans la poche !*

Documentaire adulte : Cerveau rose, cerveau bleu : les neurones ont-ils un sexe ? *de Lise Eliot*

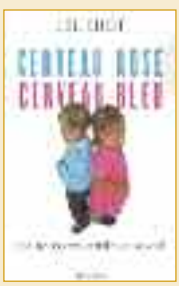

Personne ne songerait à nier l'évidence : les hommes et les femmes sont différents. Lise Eliot, diplômée de Harvard et docteur de l'université Columbia, explique pourquoi et comment apparaissent ces différences au lieu de supposer qu'elles sont des faits biologiques intangibles. Avec ses réflexions sur les influences réciproques entre biologie et culture, Lise Eliot invite ainsi chacun à s'interroger tout en livrant une foule de bonnes idées.
Notre avis : *Loin de "Mars et Vénus", un livre salutaire, documenté et plein d'humour pour éclairer la notion complexe du "genre". À recommander à tous les parents, les enseignants, tous ceux que la question intéresse... à tout le monde en fait !*

Roman jeunesse : Le bébé tombé du train ou quand l'amour d'une mère est plus fort que tout,
de Jo Hoestland et Andrée Prigent

Anatole, 60 ans, vit seul et n'aime pas être dérangé. Derrière le mur de son jardin, il y a la voie ferrée et chaque jour, le train passe... Un jour, alors qu'il est en train de biner dans son jardin, il aperçoit quelque chose bouger dans l'herbe : un bébé ! Une rencontre qui va changer la vie du vieil homme...
Notre avis : *Une histoire toute en délicatesse et profondément émouvante qui permet d'aborder en filigrane le thème de la Shoah. À partir de 8 ans, mais un trésor pour tous.*

CD : Home again, *de Michael Kiwanuka*

Souvent comparé à Marvin Gaye, Otis Redding ou Bill Withers, ce jeune artiste d'origine ougandaise est le vainqueur du prestigieux Sound of BBC 2012, prix déjà remporté par Jessie J, Keane, 50 cent, Mika ou encore Adele pour qui Michael Kiwanuka a fait les premières parties en 2011.
Notre avis : *Un bon livre entre les mains, une tasse de thé sur la table du salon et Home again de Michael Kiwanuka : voici quelques ingrédients pour un vrai moment de plaisir ! Mention spéciale pour la chanson "Always waiting"...*

CULTURE

CONNAISSANCE DU MONDE

Patagonie - Cap Horn - Géorgie du Sud
Dans les 50es hurlants.

Un film réalisé et présenté par Hervé Haon

Hervé Haon parcourt le monde depuis l'âge de 20 ans forestier en Afrique puis chercheur d'or en Amérique du Sud il est aujourd'hui voyageur cinéaste du bout du monde.

Son dernier film a pour sujet la Patagonie et l'extrême sud de l'Amérique. Il raconte la grande aventure de la marine à voile avec les Cap Horniers et nous fait découvrir l'île mystérieuse de la Géorgie du sud un des derniers sanctuaires animalier du monde. Il parle de l'histoire des Indiens du bout du monde (la mémoire d'un désastre) et des derniers gauchos de la terre de feu.

Ce film est un voyage au long cours dans une nature violente et hostile.

Au cinéma le Sévigné le mardi 22 janvier à 17 h30.
Tarif : 8 €.

Votre supermarché de tous les jours
G 20
SUPERMARCHÉ
02 99 83 13 83
C/Com. BEAUSOLEIL
dépenser moins sans aller loin !
Du lundi au jeudi :
Vendredi, samedi :
Retrouvez toutes nos promotions sur : www.supermarchesg20.com

LIBRAIRIE
PAPETERIE - COIN CAFÉ
gourmandises
L'étagère
Littérature Adulte, Ado & Jeunesse, BD, Affaires, Beaux Livres,
Carterie, Papeterie fantaisie, Stylos & Coin Café !
Commandes par Tél. ou Email : commande.librairiegourmandises@wanadoo.fr
CESSON-SÉVIGNÉ 7 bis Mail de Bourgchevreuil 02 66 92 15 95 www.librairiegourmandises.fr

SPORTS

UN NOUVEAU CONCEPT D'APPAREILS EN DÉMONSTRATION À LA PISCINE

Mercredi 19 décembre, un nouveau concept d'appareils était en démonstration à la piscine municipale Sports et Loisirs. *"C'est du matériel qui permet de faire de l'aqua-gym avec appareils,* a expliqué Serge Lucas, directeur de la piscine. *L'objectif est de faire une activité sportive en douceur."* Caroline a testé les appareils : *"C'est très bien : on a toute l'étendue des appareils. Il y a de l'effort : on sent les muscles qui travaillent. Nous avions des conseils pour nous expliquer les bons mouvements à faire, c'est important."* Pour Claudie, *"c'est un mixte entre l'aquagym et la musculation en salle. J'ai trouvé que le vélo était l'appareil le plus intéressant."* Françoise a également été convaincue : *"Je trouve ça bien. On travaille sans souffrir par rapport à la salle de gym et je pense que les muscles travaillent autant."*

Devant tant d'enthousiasme, impossible de résister... La rédactrice du CIM s'est jetée à l'eau. Comment ça marche ? Le coach est là pour donner les bons conseils d'utilisation des appareils. Essai sur le vélo, qui paraît très accessible. C'est facile... Un peu moins quand le coach demande d'aller à fond. Place ensuite au rameur, puis au tapis roulant, et même au trampoline ! Tous les muscles sont sollicités avec les dix appareils proposés. Les possibilités d'exercice sont très diversifiées : il faudrait d'autres séances pour les explorer...

Un des appareils avant la mise à l'eau.

Un nouveau concept d'appareils était en démonstration le 19 décembre.

SPORTS

TOURNOI DE JUDO

La 13e édition du Tournoi Minimes de judo organisé par l'OCC Judo aura lieu **samedi 26 et dimanche 27 janvier,** au Palais des Sports. Les jeunes de 13 et 14 ans, filles et garçons, s'affronteront le samedi 26. Le lendemain, place aux jeunes de 16 à 19 ans, avec les championnats de Bretagne Juniors.

Cesson Rennes Métropole Handball

Le championnat à domicile reprendra le **vendredi 15 février** face à Sélesta au Palais des Sports.

OCC FOOTBALL

À l'occasion d'un rencontre avec les partenaires du club, le Président Angebault a présenté les principales manifestations qui marqueront la vie du club en 2013.

Les dates à retenir pour le 1er semestre 2013

- Tournois en salle **vendredi 1er, samedi 2 et dimanche 3 mars** au Palais des Sports. Vétérans le 1er mars, U13-U15 les 2-3 mars (2e week-end des vacances de février).
- Soirée club **samedi 12 avril** au Carré Sévigné.
- Tournois de Printemps **mardi 7 mai et mercredi 8 mai** à Dézerseul. Mardi 7 mai à 19h : Tournoi inter-entreprises/Ville de Cesson ; mercredi 8 Mai 2013 (Ascension) : Tournoi U11-U13.

Les matchs de la quinzaine

À Cesson-Sévigné : équipes ligue

- **Samedi 19 janvier** : U15 DH contre FC Lamballe ; U17 DRH contre GJ Noyal-Brécé à 15h, stade de la Valette.
- **Dimanche 20 janvier :** Seniors DH contre Plaintel Sports à 15h, stade Roger Belliard.
- **Samedi 26 janvier :** U19 DRH contre La Vitréenne FC ; U17 DRH contre FC Ploufragan à 15h, stade de la Valette.
- **Dimanche 27 janvier :** seniors DH contre Plouzane ACF à 15h, stade Roger Belliard.

À suivre sur www.occessonfootball.com

Vestiaire solidaire

Le vestiaire sera ouvert **mardi 15 janvier** pour le dépôt de vêtements propres et en bon état à l'exclusion des chaussures. Les bénéfices des ventes sont reversés à des actions humanitaires de proximité et pour aider des chantiers au Burkina Faso.

■ **Contacts : Anne Pellan au 02 99 83 30 37 ou Julie Wagner au 02 99 83 95 10.**

Paroisse Sainte Catherine de Sienne

L'association Saint Martin organise son concours de belote annuel **vendredi 1er février** à 13h30, salle de la Touche Ablin (près de la Hublais). Vente de pâtisseries et buvette sur place. Engagement : 5 € par joueur. Prix : sur le principe du "partage du cochon", coupes et prix aux vainqueurs.

Agapes (Amis de la galerie Pictura)

Depuis la rentrée 2012, l'association Agapes (Amis de la galerie Pictura) a signé une convention de partenariat avec Aître, l'agence de voyages culturels de Cesson-Sévigné. Ensemble, dans le cadre de la thématique annuelle du Pôle Arts Plastiques, ils proposent trois sorties insolites, entre art et science. Alliant plaisir et découverte, venez explorer les curiosités de cabinets scientifiques et artistiques. La prochaine sortie aura lieu **samedi 16 février,** à Paris, sur le thème "Savoir bêtement, représentations et classifications". Avec au programme, l'un des plus anciens musées de France, héritier du cabinet du roi, et une collection au cœur d'un hôtel particulier construit par Mansart.
Tarif : 70 €/personne (transports, conférence, carnet de voyage, entrée et accompagnement sur les sites). Condition : ouvert à tous, après adhésion annuelle à l'association Agapes : 5 €.

■ **Inscriptions auprès de Maï Le Gallic : contact@histoiredesarts.com**

ACAT de Cesson-Sévigné

L'Action des Chrétiens pour l'Abolition de la Torture vous invite :

- soit à renvoyer "l'appel du mois" qui est une lettre d'intervention qui concerne une situation générale, par exemple en décembre 2012 pour les défenseurs des droits de l'homme en Russie ;
- soit à renvoyer un "appel urgent" qui est une lettre d'intervention pour intervenir en faveur d'une personne d'une personne qui risque d'être torturée ou exécutée, par exemple les dernières : Israël : détention d'un défenseur des droits de l'homme palestinien, Tunisie : Impunité pour un crime de torture ; Afghanistan : Peine de mort, risque d'exécution imminente ;
- soit à signer les pétitions : par exemple la Guinée (halte à la torture).

Retrouvez ces propositions d'action et des informations sur le site : http://acat-cesson-thorigne.asso-web.com

■ **Renseignements au 02 99 83 79 07.**

Euphonie

Euphonie, recherche un trésorier bénévole. L'association contribue au mieux-être d'enfants hospitalisés ou de leur entourage au moyen d'interventions musicales et artistiques participatives.

■ **Contact : Christine Fournier, présidente, au 02 99 83 99 34 ou info@euphonie.org ; www.euphonie.org**

Cesson retraite active

Galette des rois : elle sera partagée le **mardi 22 janvier** à 14h (salle habituelle), avec une animation récréative. Une participation de 4 € pour les adhérents et 5 € pour les conjoints non adhérents sera demandée à l'entrée.

■ **Les inscriptions seront prises avant le 15 janvier auprès des responsables d'activité ou d'Annick Cazoulat au 02 99 83 27 83.**

UNIVERSITÉ DU TEMPS LIBRE

À compter du mois de janvier, en raison des travaux au Centre Culturel, les conférences auront lieu **le mercredi au cinéma Le Sévigné,** 43 rue du Muguet, de 14h30 à 16h30. Prochaine conférence : **mercredi 23 janvier** sur "De Zeus à Jean Monnet, 5 000 ans pour faire l'Europe" par M. Jourdan.

OCC Carambole

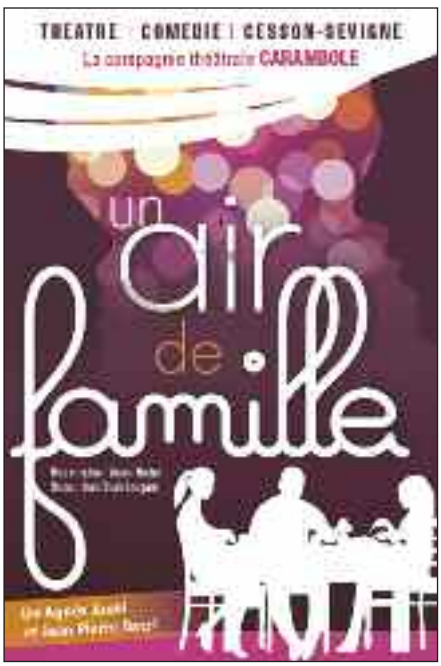

La compagnie théâtrale Carambole présentera en février sa nouvelle pièce "Un air de famille" d'Agnès Jaoui et Jean-Pierre Bacri, mise en scène par Vincent Huchet.
Résumé : Comme tous les vendredis soirs, les Mesnard se réunissent au "Père tranquille". Ce soir-là, on fête l'anniversaire de Yolande, la belle fille. Mais durant le repas, la mère, sa fille Betty et ses frères Henri et Philippe lavent leur linge sale et les secrets de chacun éclatent au grand jour. Et quand Denis, le garçon de café, décide de s'en mêler, qui réglera l'addition ? Le chien, lui, aura-t-il la décence de rester à sa place ?
Les dates : vendredi 1er février à 20h30 ; samedi 2 février à 20h30 ; dimanche 3 février 15h ; vendredi 8 février à 20h30 ; samedi 9 février à 20h30 et dimanche 10 février à 15h.
Tarifs : plein, 8 € ; réduit, 5 €.

■ **Réservation au 02 99 83 23 76 ou occcarambole@voila.fr**

Union nationale des combattants

L'assemblée générale de l'association se tiendra le **dimanche 27 janvier** à 9h, à la Touche Ablin.
Cotisation 2013 : 18 € (9 € pour les veuves).

Cesson Mémoire et Patrimoine

Prochaines réunions : **lundi 14 janvier** à 20h30 au local ; **samedi 19 janvier,** "Patrimoine en marche" à Thorigné-Fouillard.

AVF Cesson-Sévigné

Galette des Rois AVF **vendredi 25 janvier,** à 15h, salle de la "Touche Ablin", inscriptions auprès des hôtesses AVF, le mardi et le jeudi, de 14h à 16h30, participation de 2 € par personne.
La revue de la "Cloche", à Nantes, le **samedi 19 janvier,** à 15h30 : spectacle de cabaret (3 heures de spectacle, entracte inclus), nombreux sketches inspirés de l'actualité. Transport en autocar + spectacle : 57 €. Les inscriptions sont prises par les hôtesses AVF qui disposent de dépliants.
Compétition régionale de golf des AVF Bretons : 2e Coupe des AVF de Bretagne qui se déroulera au golf des "Ajoncs d'or" près de Saint Quay Portrieux, à Lantic, **jeudi 4 avril,** sur un parcours de 9 trous. Cette compétition sera ouverte aux joueurs "loisirs", inscription : 33 € par joueur y compris le repas.

■ **Contact : Tél : 02 99 83 44 54 et 06 81 85 02 78 ; Mél : avfcesson.accueil@9online.fr ; Site : http://reseau.avf.fr/space/avfcessonsevigne**

De bâbord à Tribord

Répétition des chants de marin et galettes **jeudi 17 janvier** à 17h15.
Animation à la galette de retraite active **mardi 22 janvier.**
Animation à la nouvelle maison de retraite cessonnaise "Le Manoir" **mardi 29 janvier.** Rendez-vous à 15h15.

ADMR Cesson Vern Chantepie

L'ADMR Cesson Vern Chantepie recherche des bénévoles pour le portage de repas à domicile sur Cesson-Sévigné. Les bénévoles doivent posséder une voiture (indemnités kilométriques) et être disponibles de 9h30 à 12h une ou deux fois par semaine. Qualités requises : aimer le contact humain et l'esprit de l'équipe.

■ **Contact : Jean-Claude Denis au 02 99 83 81 56.**

ASSOCIATION "LOISIRS ET CULTURE"
CINÉMA ART ET ESSAI "LE SÉVIGNÉ"

43, rue du Muguet. Tél./fax/répondeur : 02 99 83 12 21 (horaires donnés le lundi soir).
Programme sur le www.ville-cesson-sevigne.fr et sur le www.cine35.com
• Plein tarif : 7 euros et réduit : 5 euros
• Carte fidélité : 3 euros + 10 places à 4,30 euros = 46 euros • Recharge fidélité et carnet : 43 euros.
• Carte collège et Escale : 3,50 euros • Tarif le samedi à 15h pour film Art et essai : 2,50 euros.

www.ville-cesson-sevigne.fr
RUBRIQUE : CINÉMA

Édito

Une permanence est organisée samedi 19 janvier de janvier de 10h à midi pour recharger vos cartes et acheter les carnets "Fidélité" valables en 2013 (seul le tarif plein est augmenté : passage de 6,90 € à 7 €).

Mercredi 23 janvier à 20h30, le réalisateur de "The silent killer", Jacques Losay, viendra échanger et fera le point sur le naufrage du Bugaled Breizh. Il sera accompagné par Dominique Launay qui a réalisé des maquettes du chalutier et du sous-marin "présumé coupable".

En janvier, le Sévigné aura le plaisir de projeter en 1re partie de séance les courts métrages (2-3 min) primés par notre partenaire Kéolis dans le cadre du concours "Une journée de STAR".

JUSQU'AU 15 JANVIER

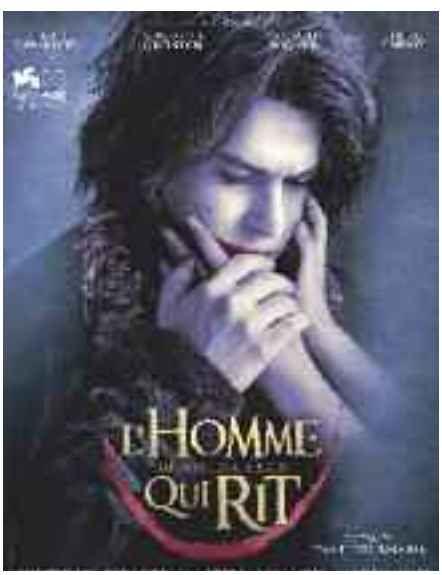

L'homme qui rit

1h33 - France
de Jean-Pierre Améris avec Marc-André Grondin, Gérard Depardieu
• Lundi 14 janvier à 20h30

De l'autre côté du périph'

1h35 - France
de David Charhon avec Omar Sy, Laurent Lafitte
• Mardi 15 janvier à 20h30

CINÉMA

SEMAINE DU 16 AU 22 JANVIER

Foxfire, confessions d'un gang de filles

2h33 - France - Canada

de Laurent Cantet avec Raven Adamson, Katie Coseni

- Jeudi 17 janvier à 20h30
- Samedi 19 janvier à 14h30 (2,50 €)
- Dimanche 20 janvier à 20h30
- Lundi 21 janvier à 20h30
- Mardi 22 janvier à 20h30

Jean de la Lune

1h35 - France - Irlande - Allemagne

À partir de 6 ans

Film d'animation de Stephan Schesch avec Tomi Ungerer, Katharina Thalbach

- Samedi 19 janvier à 17h30
- Dimanche 20 janvier à 17h30

Populaire

1h51 - France

de Régis Roinsard avec Romain Duris, Déborah François

- Jeudi 17 janvier à 14h30 (tarif unique : 4,30 €)
- Vendredi 18 janvier à 20h30

La stratégie de la poussette

1h30 - France

de Clément Michel avec Raphaël Personnaz, Charlotte Le Bon

- Mercredi 16 janvier à 20h30
- Samedi 19 janvier à 20h30
- Dimanche 20 janvier à 15h

SEMAINE DU 23 AU 29 JANVIER

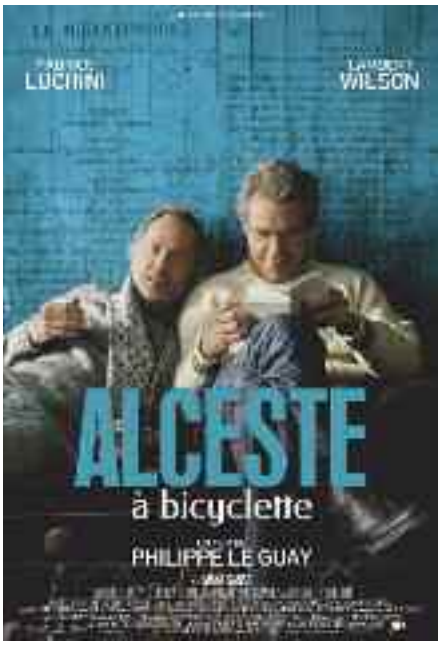

Alceste à bicyclette

1h44 - France

de Philippe Le Guay avec Fabrice Luchini, Lambert Wilson

- Vendredi 25 janvier à 20h30
- Samedi 26 janvier à 15h (2,50 €) et à 20h30
- Dimanche 27 janvier à 20h30
- Mardi 29 janvier à 20h30

Les Bêtes du sud sauvage

1h32 -VO - USA

de Benh Zeitlin avec Quvenzhané Wallis, Dwight Henry

- Jeudi 24 janvier à 20h30
- Samedi 26 janvier à 22h30
- Dimanche 27 janvier à 15h

French Cancan

1h45 - Italie - France

Soirée ciné-club

de Jean Renoir avec Jean Gabin, Michel Piccoli

- Lundi 28 janvier à 20h30.

Renoir

1h51 - France

de Gilles Bourdos avec Michel Bouquet, Christa Theret

- Samedi 26 janvier à 17h30
- Dimanche 27 janvier à 17h30

The silent killer

1h30 - France

Documentaire de Jacques Losay

- Mercredi 23 janvier à 20h30, le réalisateur, Jacques Losay, fera "Le point sur l'enquête du naufrage du Bugaled Breizh" (tarif unique : 4.30 €.)

JUSQU'AU 31 JANVIER

Lincoln

2h25 - VO - Inde - USA - Sortie nationale

de Steven Spielberg avec Daniel Day-Lewis, Sally Field

- Mercredi 30 janvier à 20h30

Crawl

1h35 - France

d'Hervé Lasgouttes avec Swann Arlaud, Nina Meurisse

- Jeudi 31 janvier à 20h30

PLONGEZ DANS LA PISCINE MUNICIPALE SPORTS ET LOISIRS

Les horaires en période scolaire

Bassin ludique : lundi 12h à 14h et 18h à 20h ; mardi et jeudi 7h15 à 9h et 12h à 21h45 ; mercredi et samedi 10h à 19h ; vendredi 12h à 19h et le dimanche 9h à 19h.

Bassin sportif : mercredi de 11h à 13h30 ; le samedi de 14h à 19h et le dimanche 9h à 19h.

Les horaires en période de vacances

Bassin ludique : du lundi au vendredi, de 10h à 21h ; le samedi et le dimanche de 9h à 19h.

Bassin sportif : de 10h à 20h.

■ **Contact : piscine municipale sports et loisirs de Cesson-Sévigné. Tél : 02 99 83 52 00.**